SEMINAIRE de
ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

82e ANNEE No. 47 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 18 JANVIER 1935

LA PLANETE CERES EN OPPOSITION AVEC L'ASTRE DU JOUR

On sera à même d'observer aujourd'hui, 18 janvier, un phénomène astronomique fort intéressant.— Les astéroïdes.

LA TEMPERATURE

Le nouveau Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, situé comme on sait au Séminaire de notre ville, rappelle qu'aujourd'hui, vendredi, 18 janvier, un phénomène astronomique assez important se produira. La petite planète Cérès passera en opposition avec le soleil, et atteindra à cette date la grandeur 7.1. On pourra l'observer avec une petite lunette ou une jumelle. Cérès est actuellement dans la constellation du Cancer et se dirige vers l'étoile Castor, de la constellation des Gémaux. Elle est un astéroide. Les astéroides sont de petites planètes situées entre les planètes Mars et Jupiter, et l'on connaît actuellement plus de 1.500 de ces petits astres. Ils sont particulièrement intéressants, en ce sens que les astronomes observent leur passage près de la terre pour déterminer d'une manière de plus en plus exacte l'unité astronomique. Cérès est la première de ces petites planètes découvertes par le Bénédictin Piazzi en 1801; son diamètre est d'environ 500 milles.

* * *

On trouvera ci-après le rapport du Bureau Météorologique

(*suite en dernière page*)

—:-o-:—

LES CHEV. DE COLOMB RENDENT VISITE AUX VIEUX DE L'H.-DIEU

Ils sont accompagnés du Père Noël, qui distribue douceurs, tabacs et pipes aux vieillards.

AU REFUGE S.-AMABLE

C'était grande fête à l'Hôtel-Dieu, dimanche dernier. Grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb du Conseil 960, de cette ville, le Père Noël était en mesure, bien qu'un peu en retard, de répandre un peu de joie chez les vieillards, de l'un et de l'autre sexe, hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Dès deux heures, un groupe assez imposant de Chevaliers accompagnait le Père Noël, dignement personnifié par M. Amédée Lacroix. On se rendit d'abord chez les vieilles. Au nombre d'à peu près 150, elles étaient toutes rassemblées dans un des grands corridors et attendaient avec impatience l'arrivée du dispensateur de joies. Un orchestre improvisé sous la direction de M. Victor Martin et composé des musiciens suivants: MM. Conrad Letendre, professeur de piano, Georges Lavallée, violoniste, Wilf. Dulude, tambour et Valmore Chaput, saxophone, se chargea des frais de la musique.

Quelques bons chantres de nos chorales, MM. Hervé Lemonde, V.Z. Larochelle, J.E. Dubé et A. Ledoux rendirent quelques gaies chansons à répondre.

Durant les morceaux d'autrefois, les bonnes vieilles voulurent témoigner leur apptéciation en prenant part à quelques *gigues* canadiennes.

(*suite en dernière page*)

M. Petitclerc assigné à Sainte-Clothilde

M. J.-C. Petitclerc, agronome, attaché aux bureaux de l'Agronome régional de Saint-Hyacinthe, vient d'être assigné par le ministère de l'Agriculture à Sainte-Clothilde de Châteauguay, où il sera chargé, d'ici à la fin de l'hiver, de travaux d'arpentages.

LE DR R. RAJOTTE EST NOMME INSTRUCTEUR DANS NOTRE REGION

Service de l'élevage de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure de la province de Québec.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Le Dr R. Rajotte, médecin vétérinaire de cette ville, vient d'être officiellement nommé, par le ministère provincial des Travaux publics, de la Chasse et de la Pêche, instructeur du service de l'élevage de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure de la province, district de Montréal. Il sera particulièrement à la disposition des éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe.

Le Dr Rajotte est établi dans notre ville depuis juin 1934. Il est originaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Drummond, où il naquit en 1907. Il fit ses études à l'Académie Girouard de Saint-Hyacinthe, puis à l'Ecole Vétérinaire de l'Université de Montréal, où il prit son titre. Il fut boursier du gouvernement provincial en 1930, et fit un séjour de plusieurs mois à la Ferme d'Elevage de l'Ile du Prince-Edouard, à Summerside. Il étudia à l'Université de Toronto, en 1931; suivit ensuite des cours spéciaux de zoologie au Jardin Zoologique de New York, sous la direction du naturaliste Raymond L. Ditmars, auteur d'ouvrages universellement connus sur les reptiles; puis au Jardin Zoologique de Philadelphie, sous le Dr Mann.

—:-o-:—

M. ANDR. L. JOHNSON DECEDE SUBITEMENT AU GRAND-HOTEL

Il succombe à une gastrite aiguë.— Le défunt était gérant des ventes de la maison J.A. & M. Côté, de cette ville.

FUN. A MONTREAL

M. Andrew Louis Johnson, gérant des ventes de la maison *J.A. & M. Côté*, manufacturière de chaussures, de Saint-Hyacinthe, est décédé subitement au *Grand-Hôtel* de cette ville, dimanche dernier dans l'avant-midi. Le Dr Antonio Perrault fut mandé immédiatement, mais il était déjà trop tard. Le défunt avait succombé à une gastrite aiguë. Il était le beau-frère de M. L. Desrosiers, représentant de l'*Imperial Tobacco* dans notre région, et demeurait à Montréal. La dépouille mortelle fut transportée dans la métropole et exposée en chapelle ardente aux salons mortuaires *Wray Brothers*, rue de la Montagne. Les funérailles ont eu lieu mardi et l'inhumation se fit au cimetière Mont-Royal. Outre son épouse, née Valentine Desrosiers, le défunt laisse un fils et une fille, ainsi que deux soeurs.

LA VILLE MONTRE UN SURPLUS NET DE $10.868.22 POUR '34

Le surplus net accumulé est de $35.547.09.— Recettes et dépenses prévues au cours de l'exercice 1935.

LES TAXES

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe, présidé en l'absence du maire par M. J.-L. Guillet, maire suppléant, a examiné et approuvé mercredi soir les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier. Il a d'abord été établi que le total des recettes propres à l'exercice 1934 avait été de $772.307.37, et le total des dépenses de $761.439.15, ce qui laisse une différence ou surplus de $10.868.22 pour l'année. Le surplus net accumulé de la municipalité est de $35.547.09. Les recettes prévues pour l'année 1935 atteignent le chiffre de $536.199.85, et les dépenses prévues le chiffre de $515.915.07, ce qui laisse l'espoir d'un surplus d'opérations de $20.284.07. Le surplus net accumulé, à la fin de 1935, devrait sauf erreur être de $55.831.87.

Un avis de motion a été donné, relativement à l'approbation d'un règlement décrétant l'imposition des taxes foncière et spéciale pour l'exercice courant. Une assemblée du conseil aura lieu lundi prochain, au cours de laquelle on votera sur ce règlement. Celui-ci prévoit une taxe foncière de 50 sous par $100. d'évaluation municipale, et une taxe spéciale de 20 sous par $100. d'évaluation.

—:-o-:—

N'HESITONS PAS A VENIR EN AIDE A LA SOC. PHILHARMONIQUE

Il faut assurer la survivance et le prestige du corps de musique qui a tant fait honneur, dans le passé, à la ville de Saint-Hyacinthe.

LA SOUSCRIPTION

La souscription lancée ces jours derniers en faveur de la Société Philharmonique bat son plein. Le comité s'est réuni cette semaine pour analyser les premiers résultats. Ce premier examen est des plus encourageants. Les souscriptions arrivent nombreuses et démontrent combien nos citoyens ont à coeur, non seulement la survivance, mais encore le prestige du corps de musique qui a tant fait honneur à la Cité de Saint-Hyacinthe.

La souscription sera ouverte encore quelques jours et le comité fait un dernier appel à tous ceux des nôtres à qui le succès a souri, pour les inviter à souscrire. Qu'on ne dise pas: "La Philharmonique a déjà suffisamment reçu d'un bienfaiteur émérite, qu'elle emploie cet argent à l'achat de ses instruments". Il faut non seulement que notre fanfare ait de beaux et bons instruments, mais il faut assurer sa survivance. Il lui faut donc un revenu stable pour lui aider. C'est dans ce but qu'a été créé le fonds Wilson, comme c'est la raison d'être de l'octroi annuel de la Cité.

Avec le dévouement et l'amour de la musique des membres de la fanfare, de jolis costumes et de bons instruments, Saint-Hyacinthe pourra encore s'enorgueillir durant de longues

(*suite en dernière page*)

Le R.P. Alex. Duphily est nommé supérieur

Le R.P. Alexandre Duphily, O.F.M., missionnaire au Japon, vient d'être nommé supérieur régulier pour les maisons franciscaines de Tokio et de Nagasaki. Le Père Duphily est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, (cours 1911-1919). Il est le fils de M. A. Duphily, de Saint-Thomas d'Aquin.

L'ABBE J.-P. HACKETT EST DECEDE MERCREDI A WINCHENDON, MASS.

Il y était curé depuis 1901.— Ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.— Le défunt était originaire de Milton, comté de Shefford.

SA CARRIERE

On a reçu ici, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, la nouvelle que M. l'abbé Jean-Pierre Hackett, curé de Winchendon, Mass., est décédé mercredi à son presbytère, à l'âge de 70 ans. Le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il était originaire de Milton, dans le comté de Shefford, et y était né le 5 janvier 1865, fils de Thomas Hackett, marchand, et de Marie-Anne Morrissey. Après ses études à Saint-Hyacinthe, il fut ordonné par S.E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 28 septembre 1890. Il fut successivement vicaire à Saint-Ours-sur-Richelieu, à Saint-Aimé, à Saint-Césaire, Waterloo, Iberville, à South-Hadley Falls, Mass., de 1893 à 1900; curé d'East-Longmeadow, 1900-1901; depuis 1901 curé de Winchendon, où il a bâti une église et un presbytère en 1906-1907. Un premier service aura lieu à Winchendon, ce matin, vendredi, un second dans la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, samedi matin, 19 janvier, après l'arrivée du train de 10 hres 18. L'inhumation se fera dans la crypte du Séminaire.

(*suite en dernière page*)

—:-o-:—

LE COMTE DE BAGOT RELEVERA DESORMAIS DE SAINT-HYACINTHE

Au point de vue agricole et agronomique.— Le comté de Bagot passe au district de Saint-Hyacinthe.

NOS AGRONOMES

A partir du 1er février 1935, le comté de Bagot relèvera, au point de vue agricole et agronomique, du bureau de l'Agronome du district de Saint-Hyacinthe, sis à Saint-Hyacinthe. Il remplacera le comté de Richelieu, qui passe au district de Pierreville. Comme on sait, l'agronome régional du district de Saint-Hyacinthe est M. Raoul Dionne. Il est secondé dans son travail par MM. Raphael Rousseau, d'Acton Vale, agronome du comté de Bagot; Jules Auger, de Verchères, agronome de Verchères-Chambly; Lorenzo Hamelin, de cette ville, agronome du comté de Saint-Hyacinthe; Hector Tessier, agronome spécial en élevage; J.-C. Petitclerc, agronome spécial en drainage; Léas Perrault, instructeur avicole; Alvarez Saint-Denis, agronome spécial en économie rurale; Lionel Beaudet, spécia-

(*suite en dernière page*)

QUAND UN HOMME EST RESPONSABLE DES ACTES D'UN EMPLOYE

La Cour d'Appel rend jugement, à Québec, dans une cause qui intéresse le monde des avocats.

L'AFFAIRE EN RESUME

La Cour d'Appel vient de rendre jugement, à Québec, dans la cause de Théodule Fontaine, de Saint-Cyrille de Wendover, contre Sévère René, maître de poste de Drummondville. Elle condamne ce dernier à payer $400. de dommages à Fontaine, et confirme ainsi le jugement de l'hon. juge Pouliot, de la Cour Supérieure, rendu à Drummondville même, le 9 mai dernier. Me T.-Adélard Fontaine, C.R., de Saint-Hyacinthe, représentait le demandeur Fontaine, cependant que MM. Marier & Marier, de Drummondville, occupaient pour le défendeur. On soulevait dans cette cause un point de droit fort intéressant, et tous les avocats attendaient, non sans inquiétude, le jugement de la Cour d'Appel.

Il s'agissait de savoir si le commettant, — dans notre cas, le maître de poste de Drummondville,—peut être tenu responsable, envers les tiers, d'un acte dommageable commis hors de sa connaissance, ou d'une omission commise dans les mêmes circonstances, par son employé, dans le cours ordinaire des fonctions de ce dernier. La Cour Supérieure, en première instance, avait décidé dans l'af-

(*suite en dernière page*)

—:-o-:—

DES COURS ABREGES D'AGRICULTURE A LA METAIRIE S.-JOSEPH

Ils seront donnés les 22, 23 et 24 janvier.— Sur la plupart des sujets que comporte le développement de la ferme.

M. RAOUL DIONNE

Des cours abrégés d'agriculture seront donnés à la Métairie Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, que dirigent les RR. SS. de la Charité, les 22, 23 et 24 janvier, sous la présidence honoraire de M. Raoul Dionne, agronome régional du district de Saint-Hyacinthe.

Le programme détaillé des cours est le suivant:

Mardi — 22 janvier

8 hres 30 a.m.— Ouverture: M. L. Hamelin, agronome, comté de Saint-Hyacinthe, président du cours.

9 hres a.m.— Horticulture en général: M. J. Billault ou M. L. Gratton, instructeurs horticoles, Montréal.

10 hres 30 a.m.— Aviculture: M. Léas Perrault, instructeur avicole, Saint-Hyacinthe.

2 hres p.m.— Etude de la mammite: Docteur J.-M. Rosell, bactériologiste, Saint-Hyacinthe.

4 hres p.m.— Arboriculture M. l'abbé J.-A. Lemonde, Ste-Rosalie.

7 hres 30 p.m.— Nutrition des plantes (Projections): M. l'abbé O. Fournier, professeur de chimie et de sciences naturelles, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Mercredi — 23 janvier

8 hres 30 a.m.— Etude de la mammite (suite): Docteur J.-M. Rosell, bactériologiste, Saint-Hyacinthe.

(*suite en dernière page*)

M. Hector Authier devient v.-président

M. Hector Authier, député de l'Abitibi, a été nommé vice-président de l'Assemblée législative de Québec, vendredi dernier. Comme nous le disions la semaine dernière, M. Authier est un ancien élève du Séminaire de notre ville.

LE POSTE DE MAIRE EST PEU CONVOITE A SAINT-MARCEL

M. Aimé Brouillard refuse de briguer de nouveau les suffrages, et aucune autre candidat ne se présente.

CONSEILLERS ELUS

Il semble bien que le poste de maire est moins convoité à Saint-Marcel de Richelieu que dans nombre de municipalités, notamment dans les grandes villes. Saint-Marcel, un petit village de notre région, à quelque cinq milles de Saint-Aimé, se trouve actuellement sans maire et même sans candidat à la mairie. La situation est telle que le secrétaire de la paroisse a immédiatement mis au courant le lieutenant-gouverneur de la province. En pareil cas, la loi prévoit que le lieutenant-gouverneur peut lui-même nommer le maire ou ordonner une nouvelle nomination.

Le maire sortant de charge, M. Aimé Brouillard, qui occupait ce poste depuis six ans, a refusé catégoriquement de briguer de nouveau les suffrages.

La paroisse était divisée en deux camps et il fut impossible de s'entendre sur le choix d'un candidat. On insistait toujours auprès du maire sortant de charge, l'incitant à se présenter de nouveau. Le dernier jour de la nomination arriva, et pas un seul candidat ne fut mis en lice.

Seuls les candidats à l'échevinage furent mis en nomination. Ce sont: MM. Henri Vincent, Walter Cournoyer et Odilon Théroux, qui furent élus par acclamation.

—:-o-:—

LE MAGISTRAT MARIN ECOUTE ET PREND LA CAUSE EN DELIBERE

L'affaire Cournoyer vs Dupuis.—Une preuve qui paraît à certains moments contradictoire.— Les parties sont de Sainte-Christine, (Bagot).

MM. Tousignant et Fontaine

Le magistrat Emile Marin a entendu mardi la cause d'Arthur Cournoyer, d'Acton Vale, vs Eugène Dupuis, de Ste-Christine. Il s'agissait en cette affaire d'une action en dommages au montant de $99.00.

Le demandeur, représenté par Me Eugène Tousignant, alléguait dans son action que plusieurs fois et notamment le 1er septembre 1934, le défendeur avait poursuivi de ses assiduités son épouse, allant même jusqu'à lui faire certaines propositions dans le but de priver le demandeur de l'affection légitime qu'il attendait de son épouse, et que cette conduite lui avait causé des torts considérables.

Le défendeur, représenté par Me T.A. Fontaine, C.R., avait contesté cette action en alléguant que les plaintes du demandeur n'étaient pas fondées,

(*suite en dernière page*)

QUELQUES MAIRES ET CONSEILLERS ELUS DANS NOTRE REGION

A Saint-Liboire et à Saint-Simon, MM. Gaston Beaudoin et Louis-H. Marcotte réélus. —Dans nos villages et paroisses.

LES UNS ET LES AUTRES

On trouvera ci-après le résultat des élections municipales dans quelques municipalités de la région de Saint-Hyacinthe:

—A Saint-Liboire, village, après une lutte très contestée, le notaire Gaston Beaudoin a été réélu maire pour un second terme. MM. Camille Côté, Gaston Deslauriers et Wellie Bélanger, réélus conseillers.

—A Saint-Liboire, paroisse, M. A. Bachand réélu maire; MM. W. Lambert, G. Croteau et E. Désourdy réélus conseillers.

—A Saint-Simon de Bagot, le maire Louis-H. Marcotte a été réélu après une lutte acharnée. Il avait comme adversaire M. Pierre Plante. Les conseillers élus sont MM. Henri Saint-Laurent et Albani Sylvestre.

—A Saint-Charles-sur-Richelieu, paroisse, M. Aimé Voghel élu maire; MM. Irénée Lebrun, réélu conseiller; MM. Josaphat Chaume et Henri Lapierre, élus.

—A Saint-Aimé, M. Delpis Sylvestre a été élu maire du village; MM. Philippe Pelletier, Michel Boisclair et Louis Forcier, élus conseillers.

—A Sainte-Hélène, paroisse, M. Louis Marcel réélu maire.

(*suite en dernière page*)

—:-o-:—

CHEZ LES ELEVEURS DE BOVINS CANADIENS DE NOTRE REGION

L'activité se manifeste plus grande que jamais.— Importante réunion tenue lundi, 14 janvier, au Grand-Hôtel de cette ville.

ORATEURS DIVERS

Une importante réunion des éleveurs de bovins canadiens, de la région de Saint-Hyacinthe, a eu lieu lundi, 14 janvier, au *Grand-Hôtel* de cette ville, en prévision de l'assemblée générale annuelle de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Le président de la Société, M. J.-H.-Omer Lemay, souhaite la bienvenue aux agronomes et aux nombreux éleveurs présents.

Les éleveurs étudient d'abord les différentes motions présentées par les comités spéciaux, motions qui devront être soumises à l'assemblée générale annuelle

M. Raphael Rousseau, agronome de Bagot, appuie sur l'importance d'être sévère dans le choix et l'acceptation des taureaux de remplacement.

Les éleveurs convaincus que la santé est un des premiers facteurs qu'il ne faut pas négliger dans l'exploitation d'un troupeau, étudient ensemble la question relative à la tuberculinisation des bovins laitiers dans le district.

Se rappelant les bons résultats obtenus au moyen du Concours de Bonne Exploitation du Troupeau organisé dans le district en 1931, les membres du club décident la réorganisation d'un concours semblable, si la chose est possible, pour 1935.

M. Raoul Dionne, agronome régional du district de Saint

(*suite en dernière page*)

Un solide rapport de la Banque Royale du Canada

Morris W. Wilson, président et directeur gérant, remarque qu'il y a eu des améliorations notables dans les affaires. Il envisage l'année 1935 avec confiance.

Sydney G. Dobson, gérant général, fait une revue du rapport financier.— Une augmentation de $50,000,000 dans les dépôts.

Lors de la soixante et sixième assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada tenue à Montréal, Morris W. Wilson, président et directeur gérant, a payé un tribut d'hommages aux services distingués rendus à la banque par sir Herbert Holt, qui a présidé les différentes assemblées annuelles de la banque pendant un quart de siècle et dont l'habileté reconnue et le prestige ont été des facteurs importants de l'expansion soutenue de l'institution pendant qu'il en fut le président.

Commentant le solide rapport qui a été présenté à l'assemblée, M. Wilson a déclaré qu'il était le reflet d'une année au cours de laquelle on a remarqué des améliorations aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Faisant allusion à la révision récente de la Loi des Banques et de la loi créant la Banque du Canada il a déclaré qu'au cours des séances publiques précédant la passation de ces lois, les banques ont été en mesure de justifier leur administration. Il avertit le public que la diminution du pouvoir de gain rpovenant de la restriction sur les taux d'intérêt que peuvent charger les banques et le retrait du privilège de l'émission des billets auront pour effet inévitable de contraindre les banques à fermer plusieurs succursales non payantes dans les petits centres. Les profits des banques n'ont jamais été excessifs et si on est pour maintenir un système bancaire effectif, il y a un point qu'on ne peut tout de même pas dépasser en faisant des économies d'un côté pour faire face à la baisse des revenus et de l'autre faire face aux taxes qui augmentent tout le temps.

A propos de taxes, M. Wilson a dit:

"Pour chaque dollar payé en dividende l'an dernier nous avons dû payer soixante et sept cents en taxes au Canada. Ceci ne comprend pas l'impôt sur le revenu payé par les actionnaires eux-mêmes sur les dividendes reçus de la banque. Il est évident que ces chiffres ne demandent pas de commentaires."

Parlant de l'amélioration des conditions au Canada, M. Wilson a fait remarquer qu'au cours de la dernière année, l'industrie manufacturière et l'emploi ont été à peu près aux niveaux de 1926; la production du fer et de l'acier, la production des automobiles, des textiles et de l'énergie électrique ont augmenté et la valeur des exportations, principalement pour ce qui a trait au bois de construction et aux minéraux, ont augmenté considérablement. La récolte du blé n'a pas été plus élevée, mais heureusement les prix ont été plus hauts. La valeur des récoltes a augmenté de plus de $100,000,000 et l'augmentation du pouvoir d'achat du fermier a eu pour effet de stimuler le commerce par tout le pays. On a noté une demande plus considérable pour les minéraux canadiens à l'étranger et on s'attend que la production aurifère au Canada dépassera $100,000,000 à comparer avec $85,000,000 en 1933. La reprise de la construction en Grande-Bretagne a créé une demande sans précédent pour le bois de construction canadien et les expéditions de bois outre mer ont constitué un record l'an dernier. Il a fait allusion à l'importance de l'industrie du tourisme au Canada qui a rapporté plus de $300,000,009 par année et qui, pendant plusieurs années, a apporté plus d'argent au Canada que nos exportations de blé.

Papier à journal

"Grâce à une forte demande de la part des Etats-Unis, la production des papeteries en 1934, a été de plus de vingt-cinq pour cent supérieure à celle de l'année antérieure; elle est montée à cinq pour cent près du niveau atteint en 1929. Par ailleurs les prix ont été inférieurs même à ceux de 1933, et malgré la plus stricte économie, les opérations des compagnies n'ont pas été profitables.

La question ferroviaire

"La question ferroviaire continue d'être le plus important problème économique au Canada. La politique de collaboration entre les deux réseaux, actuellement en vigueur, ne semble nullement donner les résultats qu'on en attendait. De toute évidence le peuple canadien ne peut continuer à supporter indéfiniment un déficit hebdomadaire de plus de $1,000,000 pour ses chemins de fer et le temps approche où il faudra avoir recours à des mesures plus efficaces et radicales si l'on désire maintenir le crédit et la solvabilité du pays."

Le système capitaliste

"Il n'est pas surprenant que de nouvelles expérimentations sociales aient été faites dans plusieurs pays dans l'espoir de mitiger les souffrances qui ont suivi les violents "booms" et dépressions. Depuis la guerre, ces fluctuations sont devenues excessives. Nous ne sommes pas cependant enclins à oublier que ce fut la guerre qui fut le principal facteur qui créa ce déséquilibre dont nous souffrons maintenant. La signature des traités de paix n'a pas effacé les désastres causés par la guerre. Les excès du nationalisme économique et le pesant fardeau des grandes dettes nationales sont de coûteux héritages dont il est difficile de se débarrasser. Evidemment, la guerre a imposé une lourde tâche au système capitaliste. Ce système est le résultat d'un procédé d'évolution et comme tel il a été sujet de temps en temps à des modifications pour répondre aux changements dans les conditions. Je serais le dernier à suggérer qu'il ne faudrait pas d'autres modifications et il se peut que des changements soient nécessaires si nous voulons nous débarrasser des maux d'une plus grande dépression. En général, les difficultés auxquelles il nous a fallu faire face furent le résultat d'insuffisances. Les approvisionnements d'aliments ne suffisaient pas aux besoins de la population croissante. Actuellement la plus grande difficulté a trait à la distribution d'un plus grand surplus qui tend à dépasser le pouvoir d'achat. Lorsque les gens d'autres pays diminuent leur consommation de blé, les cultivateurs canadiens doivent, forcément, se contenter de moins de caoutchouc et de café. On doit apporter une plus grande attention aux moyens qui fourniront un écoulement plus libre et plus uniforme dans l'échange des marchandises et des services. En autant que le "New Deal" aux Etats-Unis, où les expérimentations économiques dans l'univers puissent aider à solutionner ce problème, nous ne devrions pas hésiter à profiter de cette solution. Les expérimentations sociales et économiques qui faillissent, cependant, sont ordinairement coûteuses et il est prudent et sage de ne pas trop se presser à changer les principes fondamentaux du système existant.

Les perspectives

"Depuis plus d'un an et demi les affaires manifestent une tendance marquée à la hausse. L'amélioration a été générale dans presque toutes les branches de l'agriculture, de l'industrie, des mines et du commerce. Au début de la nouvelle année, tout indique, ici et à l'étranger, que cette amélioration doive se continuer. Il est vrai qu'au Canada il reste à régler un grand nombre de problèmes, mais je crois que notre peuple possède le courage et la force de régler ces difficultés de façon rationnelle. En me basant sur ce qui a été accompli dans le passé, j'envisage l'année 1935 avec un regain de confiance."

DISCOURS DU GERANT GENERAL

Dans ses remarques, M. G. G. Dobson, nouveau gérant général a fait allusion à la nature très satisfaisante du rapport annuel et du bilan qui sont soumis: "Après plusieurs années au cours desquelles les chiffres ont été en baisse, par suite des conditions générales, je suis heureux de dire que cette tendance est non seulement arrêtée mais en plusieurs cas renversée de façon accentuée."

Faisant une revue du rapport financier, il a dit: "Peut-être le détail le plus consolant du bilan est-il l'augmentation de plus de $50,000,000 dans le total des dépôts faits par le public. Le total est maintenant de $612,579,453. Les succursales canadiennes ont contribué pour $41,000,000 de cette augmentation globale dont $11,000,000 sont dans la catégorie des épargnes. Il est intéressant de noter qu'une augmentation dans les dépôts a été accusée par chaque province du Dominion.

"Les prêts courants au Canada accusent une augmentation pour la première fois depuis 1929, et ont augmenté à plus de $10,000,000. C'est là un changement significatif, reflétant, de même que d'autres items dans le bilan, un regain satisfaisant dans l'activité commerciale canadienne."

M. Dobson fait aussi remarquer que toutes les banques du Canada, à cause de leur excellente position liquide, sont en quête de prêts avantageux, et que l'augmentation plutôt minime sous ce rapport reflète un manque de demande de prêts plutôt qu'une restriction de crédit.

"Suivant la tendance à la diminution des taux d'intérêt et la difficulté en résultant dans le placement avantageux des fonds, les banques et la plupart des autres maisons acceptant des dépôts ont réduit leurs taux sur les comptes portant intérêt de ½ de 1 pour cent à partir du 1er novembre 1934. Cela a eu bon effet sur les prides obligations et a contribué à réduire le coût de financement du Dominion et de la province."

M. Dobson a fait une allusion spéciale aux résultats satisfaisants enregistrés par les succursales situées en dehors du Canada et l'excellente assistance qu'elles ont donnée aux exportateurs dans le développement de leur commerce avec les pays où la banque est représentée. Pour finir il a dit:

"A tout prendre on peut regarder 1934 comme une année de reprise substantielle pour le Canada. Quoique nous ayons encore de nombreux problèmes à résoudre, dont quelques-uns vous ont été mentionnés par M. Wilson, nous sommes justifiés je crois d'envisager l'avenir avec confiance dans l'amélioration toujours plus prononcée des conditions en 1935."

ACTON-VALE

—Mercredi dernier, le 9 janvier, une assemblée des électeurs municipaux de la paroisse a été convoquée pour la mise en nomination d'un maire en remplacement de M. le maire Henri Lavallée sortant de charge et de trois conseillers en remplacement de MM. Wilfrid Coutu, Wilrose Dubois et Gaston Robert, dont le terme d'office est expiré.

A la même assemblée, M. Henri Lavallée a été réélu maire par acclamation et MM. Wilfrid Coutu, Wilrose Dubois et Gaston Robert ont été réélus conseillers par acclamation.

Voici les statistiques pour l'année 1934: 84 baptêmes, 39 sépultures et 21 mariages.

—M. l'abbé Emile Gauthier professeur au Séminaire de Sherbrooke, était en promenade chez son père M. J.A.F. Gauthier.

—M. l'abbé Alphonse Deslandes, vicaire à Lennoxville, a passé la semaine dernière en promenade chez la famille du notaire L.O. Deslandes.

—M. l'abbé Rosario Vadnais a recommencé ses cours de musique pour la fanfare, cours interrompus pendant les vacances des fêtes.

—Le dégel de la semaine dernière a fait monter l'eau dans notre rivière assez pour inonder les terrains voisins de la rivière. De plus, un barrage de glaces agglomérés entre le pont de la rue Saint-André et celui de la rue Marquette empêchait l'eau de suivre son cours normal; et la glace, dans cette partie de la rivière, était encore prise jusqu'à une forte épaisseur. Alors, voyant que le pont de la rue Marquette était en danger, M. Léo Thériault avec d'autres hommes, par ordre de la ville, ont travaillé à démolir la glace à l'aide de la dynamite, jeudi et vendredi. Ils réussirent à empêcher des dégâts qui auraient certainement eu lieu, sans ce travail qui était urgent.

———:-o-:———

NEVRALGIE?
Prenez les "Contre-Douleur"
En vente seulement à la
PHARMACIE DU DR J.-E.-A. COLLETTE
114 rue S.-Antoine

WICKHAM WEST

M. l'abbé Yergeau, professeur au Séminaire de Nicolet, a passé les vacances chez ses parents à Wickham.

—M. le vicaire Rousseau a passé quelques jours dans sa famille à Ste Clothilde.

—Mlle Fernande Roberge en promenade chez son frère René à Rousses Point.

—M. Wilfrid Yergeau de Springfield, en visite chez son père.

———:-o-:———

SAINT-CHARLES

M. Aimé Voghel a été élu maire de la paroisse, avec une majorité de 32 voix sur son adversaire, M. Charles-L. Meunier. Le vote s'est divisé comme suit: M. Voghel, 97; M. Meunier, 65; bulletins nuls, 3. M. Irénée Lebrun a été réélu conseiller par acclamation; M. Josaphat Chaume, élu en remplacement de M. Gélas Fontaine; M. Henri Lapierre, élu en remplacement de M. Aimé Voghel. Ce dernier est aussi président de la Commission scolaire.

VOICI l'A.B.C. de la façon de MAITRISER les RHUMES



A Pour aider à EVITER les rhumes—Au moindre éternuement ou irritation du nez, vite!—quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol. Employé à temps, il aide à éviter nombre de rhumes—et à vous en débarrasser dans leurs phases de début.



B Pour aider à ABREGER le rhume—Au coucher, frictionnez avec du Vicks VapoRub, la ressource des mamans pour le traitement des rhumes. Pendant toute la nuit, par stimulation et inhalation, le VapoRub combat directement le rhume.

C Pour augmenter la RESISTANCE contre les rhumes: Suivez les règles d'hygiène simples qui font partie du Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes. Ce Système a été soumis à des essais cliniques par des médecins pratiquants—et démontré par des millions de personnes qui l'emploient chez elles. (Vous trouverez tous les détails de ce Système dans chaque paquet de Vicks.)

Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes

EN VENTE À LA
Pharmacie du Dr J.-E.-A. Collette
114, RUE SAINT-ANTOINE — TÉL. 348
SAINT-HYACINTHE

EN VENTE À LA
Pharmacie Lanctôt
125, RUE CASCADES · TEL. 387
SAINT-HYACINTHE

EN VENTE À LA
Pharmacie Brodeur
165, RUE CASCADES · TEL. 156
SAINT-HYACINTHE



NOUVEAUTÉ POUR 1935

St-Hyacinthe, 18 janvier

PREMIÈRE EXPOSITION PUBLIQUE DES NOUVEAUX HUDSON 1935

et des TERRAPLANE CONSTRUITS par HUDSON . . avec la MAIN ÉLECTRIQUE*

NOUVEAUTÉ *dans la performance*



Mieux encore que la performance qui brisa records par dessus records l'an dernier. Meilleur rendement au gallon. Hudson: 93 et 100 c.v. dans les Six; 113 et 124 c.v dans les Huit. Terraplane: 88 e 100 c.v. De la puissance à revendre. Economie d'essence doublée grâce au système de lubrification breveté de Hudson.

NOUVEAUTÉ *dans les freins*



Brusqués ou lents, tous les arrêts deviennent faciles et doux grâce au nouveau système de freinage de Hudson avec les freins égalisés Bendix, résultat de cinq années de perfectionnement. Pression égale sur les quatre gros tambours des roues. Arrêt prompt, en ligne droite. Sécurité absolue.

NOUVEAUTÉ *dans l'élégance*



Carrosseries plus longues, plus basses, plus élancées. Lignes aérodynamiques fuyantes. Pneu auxiliaire enfermé. Large fenêtre double à l'arrière. En avant, radiateur plus étroit, dessin nouveau des ventilateurs du capot. Equilibre parfait et harmonie des proportions, en avant, sur les cotés et au arrière.

NOUVEAUTÉ *dans le confort*



Douceur de marche d'une voiture bien proportionnée. Ressorts plus longs et plus souples fixés à un degré d'inclinaison qui aplanit tout les cahots. Amortisseurs à l'huile perfectionnés. Facilité de conduite et aisance de manoeuvre sans précédent. Enfin, moyennant un léger supplément, la nouvelle suspension indépendante Axleflex, avec stabilisateur spécial à l'arrière.

NOUVEAUTÉ *dans les carrosseries*



Les premières carrosseries complètes en acier—plus fortes, plus sûres. Le plancher était déjà fait d'acier, mais cette année le toit aussi est fait d'acier rigide. Sièges profonds et larges pour trois personnes, en avant comme en arrière. Plus d'espace pour se mouvoir. Ventilation "toutes saisons". Pare-brise ajustable. Nouveaux tissus et nouveauté aussi dans l'ornementation. Radio Hudson à même tous les modèles, moyennant un léger supplément.

NOUVEAUTÉ *dans l'économie*



Sans modifier la conception fondamentale des moteurs Hudson, les ingénieurs de Hudson ont cependant réalisé une meilleure utilisation du carburant consommé et de l'énergie ainsi produite: transformer celle-ci en force au lieu de la laisser se perdre en chaleur stérile. Le rendement au gallon est supérieur. Moins d'essence pour donner plus de puissance.

Il en est de même de l'économie d'huile. Des modifications dans l'agencement des segments de piston ont amené une réduction de moitié dans la consommation de l'huile. Cette innovation empêche également la carbonisation des segments et prolonge leur durée.

Nombre d'autres perfectionnements—anciens et nouveaux—contribuent à maintenir à son bas niveau le coût d'entretien de ces voitures. Rapport élevé de la puissance au poids. Résistance très poussée du châssis et de la carrosserie. Emploi de métaux plus durs et plus coûteux.



CONDUISEZ, COMPAREZ PUIS CHOISISSEZ

CE n'est pas chose facile que de faire le choix de VOTRE automobile—de cette que vous conduirez et qui vous transportera. Toutes les voitures paraissent bonnes quand on les examine dans un magasin. Les catalogues, eux aussi, se ressemblent tous. Mais, après tout, une automobile, c'est un véhicule que l'on conduit et qui vous transporte sur des distances plus ou moins longues. C'est à cela qu'on doit juger l'automobile. Et c'est par cela que nous justifions notre invitation.

Faites l'essai de toutes les voitures dont le prix vous convient. Conduisez-les; faites-vous y conduire, sur le siège d'en avant et sur celui d'en arrière. Et ensuite, vous choisirez.

Nous faisons cette invitation en toute connaissance de cause. C'est ainsi que cinq sur huit de nos acheteurs de Hudson ou de Terraplane ont fait leur choix—en faisant l'essai d'autres voitures, en conduisant ensuite un Hudson ou un Terraplane, puis en prenant après cela une décision. C'est une manière sage d'acheter. Soyez-en juge vous-même.

HUDSON MOTORS OF CANADA, LIMITED, TILBURY, ONTARIO

PRIX DE 1935: Au détail, à l'usine, à Tilbury, Ont.
Y compris tout l'équipement régulier, roue et pneu de rechange, toutes taxes payées; fret et licence seulement en plus

TERRAPLANE de HUDSON	HUDSON 6	HUDSON 8
112" d'empattement	116" d'empattement	117" et 124" d'empattement
$875 et plus	$1055 et plus	$1130 et plus



**Qu'est-ce que la*
MAIN ÉLECTRIQUE?
C'est l'innovation-surprise de 1935, le rêve enfin réalisé de toute une génération d'ingénieurs. En exclusivité sur les Hudson et les Terraplane de Hudson 1935.
Ne manquez pas d'en faire vous-même l'essai.

508F

Copyright 1934 Hudson Motors of Canada, Limited

YAMASKA AUTOMOBILE
SAINT-HYACINTHE
P. Q.

HUDSON, ET TERRAPLANE CONSTRUIT PAR HUDSON

ST-THÉODORE

—Mlles Lorette et Marie Cormier sont de retour de leurs vacances chez leurs parents à Varennes.

—M. et Mme W. Morin sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie Laure Lorette. Parrain et marraine M. et Mme O. Boisjoly de Wickham.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe

Rédacteur en chef Harry Bernard
Président et gérant A.-J. Gaudreau

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI, 18 JANVIER 1935

Forçats du repos

CRISE ECONOMIQUE ET CHOMAGE.— LA SOCIETE AUX ABOIS.— LE TEMOIGNAGE D'UN PRETRE, CELUI D'UN LAIC EN VUE.— CHAQUE JOUR A SON LENDEMAIN.

Depuis 1929, le monde économique va cahin cahan, quand il ne va pas absolument mal. Il y a dépression, crise, chômage. Les choses se sont améliorées ces deux dernières années, mais il s'en faut encore que tout soit pour le mieux dans le plus incertain des mondes. La crise continue, avec des hauts et des bas, le chômage demeure à l'état aigu. Tout le monde cherche des causes, et aussi des remèdes, à un état de choses dont les causes profondes ne semblent pas toutes relever du domaine temporel. Les hommes sont en face d'une situation qu'ils ont voulue dans une très large mesure, mais dont il ne faut pas éliminer à la légère l'élément divin. Les économistes ont leurs vues, qui ne mènent pas toujours très loin; les chefs religieux ont aussi les leurs, dont certains se moquent volontiers, mais qui mériteraient qu'on s'y arrête. Cet aspect des choses contemporaines vient justement d'être souligné à Sherbrooke par le Père Victor Lelièvre, O.M.I., parlant à la cathédrale. "La société, a-t-il dit, est malade; elle est paralysée, affamée, effrayée; elle cherche un homme pour la sauver, mais elle s'éloigne de celui qui pourrait la sauver, de l'Homme-Dieu qui est présent au milieu de nous." Et il concluait avec énergie: "La crise, c'est le châtiment du péché."

Ces idées sont d'un prêtre. On admettra qu'elles s'apparentent singulièrement à celles qu'exprimait il y a quelque temps, dans un journal parisien, un laïc et un écrivain aussi en vue que François Mauriac, de l'Académie Française. Catholique fervent, Mauriac ne craint pas de dire ce qu'il pense. Et publiquement, autant que dans le privé. Dans l'article que nous rappelons, et qu'il a intitulé "Forçats du repos", il écrivait donc:

"Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front..." Le premier homme coupable crut que c'était là le pire châtiment. Mais ce châtiment, les derniers hommes se meurent de ne pouvoir plus le subir: ils se sont privés eux-mêmes de la punition divine."

Les hommes, ajoute-t-il en substance, mettaient toute leur dignité dans le travail. Dieu leur devait faire violence pour qu'un jour par semaine ils ne missent pas la main à l'outil. Quand ils eurent perdu la foi en Dieu, ils n'interrompirent plus leur besogne un seul jour. "Ce n'était pas trop de l'Etre infini pour arracher ces tâcherons à leur tâche. L'ayant perdu, ils ne s'arrêtèrent plus et devinrent des forçats."

Mais chaque jour a son lendemain. L'avenir est à Dieu, comme l'écrivait déjà Victor Hugo. L'avenir est à Dieu, et Dieu seul sait de toute éternité de quoi il sera fait. Lui seul peut prévoir sûrement; les hommes ne sont que fantoches dans sa main.

Et Mauriac de reprendre:

"Maintenant d'autres lois, qui ne sont pas filles de l'amour comme les Commandements de Dieu, d'aveugles lois condamnent les hommes non plus au repos après six jours de labeur, mais au repos forcé à perpétuité. Et même ceux-là qui, entretenus par l'Etat dans une demi-misère, semblent y prendre goût, ceux-là pleurent, tout au fond d'eux-mêmes, leur dignité perdue, leur humble dignité de travailleurs."

Ces pensées, d'un ordre élevé, méritent d'être approfondies. Beaucoup ne leur accorderont qu'un haussement d'épaules. Ils auront tort. Elles intéressent les chômeurs, forçats du repos et victimes de l'époque, mais elles intéressent aussi, et même davantage, les autres, ceux qui ont du travail et souvent en abusent.

Harry BERNARD

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

HILAIRE RAINAULT BLANCHARD

Le 14 janvier 1824, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Hilaire, né aujourd'hui du légitime mariage de Louis Rénault dit Blanchard, cultivateur du lieu, et d'Angélique Poulin. Le parrain a été Lambert Sarasin et la marraine Josephte Bousquet qui a déclaré ne savoir signer.

J. David Delisle, ptre, vic.

Hilaire était loin d'être l'aîné de la famille. Louis R. Blanchard et Angélique Poulin avaient fait baptiser à Saint-Hyacinthe Marie Angélique, le 22 septembre 1821, Jacques le 18 septembre 1819, Marie le 4 novembre 1817, Zéphirin le 14 mars 1816, Sophie le 4 juin 1814, Joseph Gédéon le 25 juillet 1812, Louis Patrice le 12 mars 1811, Marie Cécile le 27 septembre 1809, et j'ai cherché en vain l'acte de leur mariage à Saint-Hyacinthe et dans les paroisses environnantes. D'où étaient-ils partis pour s'en venir ici? J'incline à croire que les archives de Saint-Marc me donneraient la solution du problème. De là venaient les Poulin avec qui il était allié.

Hilaire était encore relativement jeune quand Louis Blanchard, son père, représenta le comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative. Que s'il n'y fit pas un bien long stage, Hilaire commença tout de même à 12½ ans à suivre les classes au collège de Saint-Hyacinthe, où ne l'accompagna point son compatriote Antoine Charles Destroismaisons de 29 jours plus jeune, qui arrivera comme lui au notariat, mais par une voie plus économique sinon plus courte et plus hâtive.

G.P.A.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

N'A PAS TOUJOURS RAISON

Un ex-inspecteur d'écoles de la province, M. J.-E. Genest-Labarre, a intenté un procès au gouvernement et l'a gagné. Il réclamait une augmentation de traitement qu'il disait lui être due depuis plusieurs années, et que le gouvernement ne paraissait pas pressé de payer. Au moment de la poursuite, M. Labarre comptait quarante ans de service comme inspecteur. D'après un arrêté ministériel en date du 1er juillet 1925, il avait droit à une augmentation de $400. par an, à partir de 1925. L'augmentation ne fut pas payée. En 1929, nouvel arrêté ministériel, en vertu duquel l'augmentation ne serait accordée qu'à partir du 1er juillet 1929. M. Labarre démissionna et fit un procès au gouvernement, lui réclamant $400. par an, de 1925 à 1929, soit $1.600. Il perdit en Cour Supérieure, mais fit inscrire sa cause en Cour d'Appel, qui lui donna raison tout en réduisant sa réclamation à $1.200, à cause de la prescription qui s'appliquait pour l'augmentation de 1925. L'affaire vaut d'être signalée. Elle souligne que le gouvernement n'a pas toujours raison, quoi qu'en pensent certaines gens, et qu'il n'a pas toujours avec lui le droit, même s'il dispose de la force.

IL ATTEND TOUJOURS

Cette histoire nous en rappelle une autre, qui est peut-être encore, si possible, moins édifiante. On sait que, dans notre province modèle, l'essence est taxée de six sous par gallon, en tant qu'elle sert aux automobiles. Dans les autres cas, le gouvernement est censé faire remise de la taxe aux consommateurs. Seulement, ceux-ci paient d'abord la taxe comme tout le monde, et font ensuite rapport au gouvernement de leurs achats d'essence, avant d'obtenir remise. Cela, c'est la théorie. Dans la pratique, ce n'est pas aussi rigolo. Un de nos amis, propriétaire d'un canot-automobile, a soumis à Québec, il y a quatre ou cinq mois, une réclamation pour quelque $40., total des taxes qu'il a payées et que le gouvernement doit lui remettre. On lui a répondu qu'un inspecteur viendrait le voir et approuverait, s'il y avait lieu, sa réclamation. L'inspecteur vint, il approuva, mais l'argent ne vint pas. Il écrivit de nouveau, on lui fit savoir qu'un inspecteur viendrait. Il écrivit une troisième fois, il reçut le même avertissement. Il attend encore l'inspecteur, il attend surtout son argent. Cet homme devra-t-il, pour obtenir son dû, faire appel au bras de la loi?

IL SERAIT PLACIER

Nous apprenons une chose étonnante: un échevin de Saint-Hyacinthe, propriétaire en vue, aurait accepté à Québec un poste de placier à l'hôtel du gouvernement. Cet homme n'est ni Pierpont Morgan ni John D. Rockfeller, mais il a des biens; sa situation de fortune ne provoque pas la pitié. Et on lui aurait donné à Québec une modeste sinécure comportant un traitement de quelque $15. par semaine. Si l'histoire est vraie, elle est du dernier ridicule. Selon toutes apparences, notre homme ne fera pas fortune dans la capitale. Il n'empêche qu'il est à Québec, ou à Saint-Hyacinthe, au moins un jeune chômeur qui aurait pu vivre de $15. par semaine, si on ne lui eût préféré l'échevin maskoutain. Souhaitons pour celui-ci que toute l'affaire ne soit qu'un canard. Il y gagnerait en dignité.

H.B.

LE QUART DE SIECLE D'UN BON JOURNAL

Le "Devoir", Montréal, compte déjà 25 ans d'existence. —Le journal indépendant et libre d'attaches plaît de plus en plus au public.

Le *Devoir*, de Montréal célèbre ces jours-ci le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Aucun éclat ne marquera cet événement. Ce sera une fête de famille. C'est le *Devoir* lui-même qui le dit dans son édition du 10 janvier:

Dimanche le 20, en la vieille église de Notre-Dame de Bonsecours, un prêtre que des liens de famille rattachent au journal célébrera une messe d'actions de grâce, à laquelle nos amis sont cordialement invités. Un religieux qui nous honore de sa collaboration prononcera l'allocution de circonstance. Le mois prochain, nous publierons un numéro-souvenir. Et ce sera tout.

Et ce sera bien. Rien, en l'occurrence, ne convient mieux au caractère de cet anniversaire. Cette modeste manifestation rappellera aux gens de peu de mémoire les difficultés de toute sorte qui entourèrent le *Devoir* à ses débuts. C'est, en même temps, un hommage rendu à l'esprit des fondateurs de ce quotidien. De ceux qui, il y a vingt-cinq ans, conçurent un journal catholique et indépendant des partis politiques. Ils savent que leurs successeurs ont voulu conserver intactes les traditions les plus fières. Tels les coureurs de la Grèce antique, ils voient toujours allumé le flambeau que l'épuisement ou les circonstances les ont forcés de passer à d'autres.

Le jubilé d'argent du *Devoir!* Voilà sûrement un fait que ne prévoyaient pas les prophètes de malheur qui, depuis un quart de siècle, se sont fait une profession de prédire la disparition des feuilles indépendantes. Il est vrai que, s'il fallait s'occuper de cette gent sibylline, il n'y aurait plus qu'à laisser sécher l'encre à imprimer dans les presses. Le journal indépendant est une oeuvre bien plus qu'une affaire. Il demande du dévouement, du désintéressement. Il exige, de la part de ceux qui s'y consacrent, un renoncement de tous les jours. On y vit souvent péniblement, non seulement aux débuts, mais tant que dure la carrière. Et la fortune n'est pas toujours au bout du chemin.

C'est ce que ne peuvent comprendre certains esprits forts pour qui l'intérêt personnel et l'âpreté au gain sont les suprêmes vertus de l'homme. Le public prend goût à la presse libre, qu'elle soit hebdomadaire ou quotidienne. Les événements vont vite, de nos jours. Aussi, les gens tiennent-ils à être bien renseignés à leur sujet. Seuls les journaux indépendants peuvent leur donner satisfaction. Les autres, fidèles aux consignes de leur trésorier, continuent de contrôler l'invention des sornettes et le bourrage des crânes.

Chaque jour nous apporte de multiples preuves que le public, fatigué de se voir systématiquement trompé, se tourne vers la presse indépendante pour obtenir une information loyale sinon toujours absolument parfaite, et des opinions sérieuses, sinon toujours infaillibles. Aussi, les journalistes catholiques sont-ils dans l'arène pour y rester, s'inspirant toujours des mêmes principes, usant des mêmes méthodes. Ce n'est pas le temps d'abandonner un poste quand le travail y devient moins ingrat." (E. L'Heureux, l'*Action catholique*, 14 janvier). Le *Devoir*, à qui nous offrons nos félicitations les plus cordiales, a encore, comme disent nos gens, de *l'ouvrage devant lui.*

Ferrier Chartier

Fantaisie

MALICE ET TOLERANCE DE CES BONS TYPOS

Une amusante fantaisie d'un journaliste trifluvien.— Le typo porte tous les péchés d'Israel, ceux des rédacteurs et les siens.

Chaque jeudi, quand le *Bien Public* m'arrive frais émoulu des presses, je ne le considère jamais sans une secrète appréhension. Que m'a fait dire le typographe? Car ce n'est pas tout de bâcler son article, il faut compter sur le typographe qui essentiellement un homme malicieux, plein de mauvais sentiments à l'égard du rédacteur, n'hésite pas, de plein gré, à vous faire dire une rosserie qu'il imputera au préjugé de la "coquille".

Or le *Bien Public* est farci de coquilles, parfois cocasses, le plus souvent attristantes. C'est un peu ce qui distingue notre journal des autres feuilles. Mais nous ne nous vantons pas outre mesure de cette distinction qui fait une triste renommée à notre correcteur d'épreuve. Mais quel est-il, le correcteur d'épreuves? Ce n'est personne. C'est le directeur, c'est le rédacteur, c'est le secrétaire et parfois le collaborateur bénévole. Mais quand le texte définitivement imprimé fait état de quelques sottises, dues à des substitutions de lettres, tout le monde prend un air désintéerssé. "Ce n'est pas moi qui ai corrigé ça. Ne me regardez pas ainsi comme si j'étais le coupable". Le vrai correcteur d'épreuves, celui qui sait assumer les responsabilités, ça n'existe vraiment pas. Le typographe est là. Il suffit. On lui met tout sur le dos et on fait bien, car, je le répète, le typographe est un homme malicieux. Voici un vieux "huit pieds" en vers boîteux; je l'extrais d'un bulletin typographique qu'on publiait vers 1860 à Québec.

Toi qu'à bon droit je qualifie
Fléau de la Typographie,
Pour flétrir tes nombreux méfaits,
Ou pour mieux dire, tes forfaits,
Il faudrait un très gros volume,
Et qu'un Despréaux tint la plume..
S'agit-il d'un homme de *bien*,
Tu m'en fais un homme de *rien;*
Est-il quelque action *insigne*,
Ta malice la rend indigne;
Et par toi, sa *capacité*
Se transforme en *rapacité*,
Ce qui, soit dit par parenthèse,
Dénature un peu trop la thèse.
Un cirque a de nombreux *gradins*,
Tu me le peuples de *gredins*.
Parle-t-on d'un pouvoir *unique*,
Tu m'en fais un pouvoir inique,
Dont toutes les *prescriptions*,
Deviennent des *proscriptions*.
Certain oncle hésitait à faire
Un sien neveu légataire,
Mais il est enfin *décidé*:
Décidé devient *décédé*.
A ce prompt trépas, pour sa gloire,
Ce neveu n'ose encore croire.
Et s'il est heureux *d'hésiter*,
Tu le fais heureux.... *d'hériter*.
A ce quiproquo qui l'outrage,
C'est vraiment que son visage
S'empreint d'une vive *douleur*,
Je dis par toi: vive *vouleur;*
Puis son émotion *visible*
Devient émotion *risible;*
Et s'il fallait *s'évanouir*,
Tu le ferais *s'épanouir*.....
Te voilà, Coquille effrontée,
Ton allure dévergondée
Ne respecte ni droit, ni sens.
Mais de m'arrêter il est temps;
Pour compléter la litanie,
(Car ce serait chose infinie).
Chaque lecteur ajoutera
D'innombrables *et coetera*.

(Par un Typographe en colère)

Il n'y a pas si longtemps, dans le même *Bien Public* exécré des puristes, on pouvait lire: "Grace Lee Nute, un grand écrivain américain vante les CHARRUES de la Mauricie". C'est charmes qu'il fallait évidemment lire. Quel U déplacé! Et que d'autres coquilles malheureuses je pourrais relever dans une seule colonne de notre journal, ô typographe sans entrailles.

C. M.

Le Bien Public

———:-o-:———

LE DETECTIVE HANEY

Une réception intime a eu lieu mardi soir, au Club Canadien de cette ville ,en l'honneur du détective James Haney, de la Sûreté provinciale, à l'occasion de son départ prochain pour Hull.

LA VOIX DE L'A. C. J. C

DE L'EFFICACITE DE L'APOSTOLAT LAIQUE

L'action catholique et les hommes d'oeuvres.— Les conditions d'une action catholique efficace.

par Lucien-A. Beauregard

L'action catholique s'impose impérieusement à tout catholique sincère en lui-même et c'est le mot d'ordre de tous nos chefs spirituels. Mais pour que cette action soit prudente, ordonnée et efficace, elle doit revêtir certaines qualités, remplir certaines conditions.

La première condition, l'indispensable et celle sans laquelle toutes les autres sont inutiles ou inefficaces, *c'est la vie intérieure des hommes d'oeuvres.* L'homme d'action catholique doit d'abord, ensuite et toujours vivre en état de grâce, dans la sainteté, dans l'union à Dieu. Les oeuvres vivront, si ceux qui les organisent ou ceux qui se consacrent à les promouvoir sont des catholiques à toute épreuve, convaincus de leur foi, solidement instruits des choses de la religion, sincèrement soumis à l'Eglise; ils doivent être des hommes d'une piété véritable, de mâles vertus, de moeurs pures. Si l'esprit, déclare Pie X, n'est ainsi réglé, il sera non seulement difficile de promouvoir les autres au bien, mais presque impossible d'agir avec une intention droite et les forces manqueront pour supporter avec persévérance les ennuis qu'entraînent avec lui tout apostolat, les calomnies des adversaires, la froideur et le peu de concours des hommes de bien eux-mêmes, parfois enfin les jalousies des amis et des compagnons d'armes.

La deuxième condition, c'est chez ceux qui s'en occupent: *l'obéissance à l'Eglise.* Pie X parlait à des gens qui souffraient difficilement le joug de l'obéissance, quand il disait: "Il vaut mieux qu'une oeuvre, fut-elle la meilleure, ne s'accomplit jamais, si elle devait se faire malgré les évêques ou à l'encontre de leur volonté."

Cette obéissance chez les hommes d'action catholique s'étend:

1.—Aux vérités définies de foi catholique; sans cela, tout chrétien cesse d'être catholique.

2.—Aux vérités enseignées par le magistère ordinaire et universel de l'Eglise.

3.—L'obéissance exige en outre la soumission aux Evêques et au Papa.

4.—Cette obéissance exige que l'on se soumette de plein coeur et tout son esprit aux *désirs et aux conseils du Pape.* Il ne faut pas être si dur envers le Pape d'exiger qu'il commande toujours. Pie X, aux heures sombres du modernisme, suppliait les catholiques d'obéir aux désirs du Pape comme à ses ordres et de ne pas obliger le Pape d'aller dire à l'oreille de chacun: "c'est pour vous que je parle."

La troisième condition que doit remplir l'homme d'action catholique, c'est d'affirmer la *vérité.*

Le devoir de tous les catholiques, devoir qu'il faut remplir religieusement et inviolablement dans toutes les circonstances de la vie privée que de la vie sociale et publique, est de garder fermement et de professer sans timidité les principes de la vie chrétienne, enseignés par le magistère de l'Eglise catholique. Bien plus, il y a parfois une nécessité absolue de défendre sa foi, et ne pas défendre la vérité est souvent une faute et une faute grave. "C'est approuver l'erreur, déclarent Félix III et Léon XIII, que de ne pas résister, c'est étouffer la vérité, que de ne pas le défendre... Quiconque cesse de s'opposer à un forfait manifeste pour en être regardé

(suite en 6e page)

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 2ème après l'Epiphanie — vert semid.

Grand'messe et messes basses: Du Dimanche
2ème oraison: SS. Fabien et Sébastien
3ème oraison: "action de grâces" (prescrite par l'évêque)
Préface de la Trinité

VEPRES — Du Dimanche
Mémoire de Ste Agnès (ant. "Beata")
Mémoire de SS. Fabien et Sébastien ("Gaudent")

N.B.— A la grand'messe et aux Vêpres on peut faire la solennité du S. Nom de Jésus. Alors on fait mémoire du dimanche, des martyrs et aux vêpres de Ste Agnès.— C'est le dimanche du mirace opéré à Cana.

FETES DE LA SEMAINE

21 janvier — undi — rouge — Sainte Agnès, V. martyre D.
Cette fille de 13 ans fut martyre de sa chasteté vers 304. Son nom est mentionné au canon de la messe. En l'église de Ste Agnès un cardinal bénit aujourd'hui 2 agneaux dont la laine servira à confectionner les palliums qui seront bénits le 28 juin par le pape. Cet insigne est réservé au pape en tous lieux, aux patriarches, primats, archevêques sur le territoire de leur juridiction.— L'alleluia de la messe est un des très beaux chants

22 janvier — mardi — rouge — SS. Vincent et Anastase, martyrs, sd.
S. Vincent fut brûlé vers 304. S. Anastase eut la tête tranchée vers 626. Suivrions-nous les exemples de ces martyrs si la persécution venait à se déclarer dans notre beau pays?

23 janvier — mercredi — blanc — S. Raymond de Pennafort, dominicain, Sd.
S. Raymond était très versé dans la loi de l'Eglise. Le roi d'Aragon à qui il avait reproché l'inconduite voulut l'empêcher de sortir de l'île Majorque. En guise de navire il étendit son manteau sur les eaux de la mer et après 6 heures il arriva à Barcelone. Nous devons tous empêcher le mal quand c'est possible.

24 janvier — jeudi — rouge — S. Timothée, Ev. marytr. D.
S. Timothée fut compagnon de S. Paul et prisonnier avec lui. Il fut lapidé à Ephèse en 97. Mettons en pratique les conseils que lui écrivait S. Paul: "Recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur.

25 janvier — vendredi — blanc Conversion de S. Paul. D.M.
De fanatique persécuteur des chrétiens S. Paul devint le grand Apôtre des Gentils. S'il n'y a pas de Dieu, si J.C. n'est pas le Fils de Dieu il est impossible d'expliquer la vie, les miracles et l'apostolat de S. Paul.

26 janvier — samedi — rouge — S. Polycarpe Ev. M. D.
S. Polycarpe, disciple de S. Jean, fut martyrisé pour sa foi en 155. Dieu est amour dit l'épître. Le diable disait à Ste Catherine de Sienne qu'il est lui haine. Les rancunes, les persécutions, les jalousies, les calomnies, etc., viennent du démon. "De la malice du démon, délivrez-nous, Seigneur".

Dans nos campagnes

ST-SIMON

Lundi eurent lieu les funérailles de Mlle Olympe Chevrette décédée le 10 janvier à l'âge de 54 ans et 10 mois, après une longue maladie.

Le deuil était conduit par MM. Edouard Chevrette et Donat Rivard, frère et beau-frère de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Louis Grenon, Léopold Valcourt, Adélard Carrière, Henri Valcourt, Oswald Vandal et Joseph Chevrette.

Elle laisse un frère, M. Edouard Chevrette de Sherbrooke; cinq soeurs: Mme Aimé Grenon, Marie-Louise, de Manseau, Mme Donat Rivard, Clara, Mlle Valérie Chevrette de Saint-Simon, Soeur Délia des Soeurs Grises de Sherbrooke, et Soeur Marie-Jeanne de Valois, Albina, des Franciscaines de Marie à la Baie St-Paul.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Wilfrid Lapointe et leur fils, M. Victor Sylvestre, M. et Mme Wilfrid Chapdelaine, Mlle Flore Chapdelaine, de Saint-Hyacinthe, M. Joseph Lemieux de Ste-Rosalie, M. et Mme Henri Grenon de Montréal, MM. Marcel Chevrette, Charles-Auguste Rivard de St-Simon, Mlle Claire Grenon de Manseau, M. et Mme Hector Charpentier, M. et Mme Ulric Durocher, Mme Camille Lavigne, Mme Ulysse Martel, Mlles Alice Valcourt, Berthe-Alice et Florence Houle, Hectorine, Françoise et Blandine Marin, Rita Valcourt, Berthe-Alice Claude, Madeleine Charpentier Françoise et Claire Labonté, Lorenza Desserres, Marie-Anna et Florida Ledoux, Alice Dupré Blanche Delorme, Eva Racine, Ernestine Marin, Léa Beauregard, M. Emery Fleury de St-Léonard, M. et Mme Auguste Chevrette, M. et Mme Nap. Benoît, MM. Benoît Sylvestre, Simon et Donatien Plante et beaucoup d'autres.

—Le R. Père Germain Dandenault, O.M.I., de Montréal, est venu visiter ses parents dernièrement.

—Le R. Père René Péloquin de la Trappe d'Oka a rendu visite à son frère M. Georges Péloquin, avant son départ pour le Manitoba. La R. Soeur Marin de St-Charles, religieuse de La-Présentation de Marie ainsi que ses parents M. et Mme Joseph Péloquin de Saint-Hyacinthe l'accompagnaient.

—Le R. Père Elphège Labonté, C.S.C. de Montréal était chez son père M. Henri Labonté récemment.

—M. Louis Marcotte a été réélu comme maire. MM. Henri St-Laurent et Albani Sylvestre furent élus conseillers.

—M. H. Chabot était en promenade chez sa soeur Mme Arthur Gaudette au début du mois.

———:-o-:———

MARIEVILLE

Résultat des études au couvent de la Présentation de Marie pour le mois de décembre 1934:

4e année d'université: 1ère Rita Tétrault.

3e année, 1ère: Françoise Provost.

2e année: 1ère, Léonne Ostiguy.

1ère année: M.-Antoinette Borduas.

Cours universitaire anglais: 1ère Marie Vallée.

Cours primaire: 6e année: Rita Poulin.

5e année: Cécile Fraser.

4e année: Thérèse Meunier.

3e année: Simone Roberge.

2e année: Pauline Pinsonneault.

1ère année: Jacqueline Pinsonneault.

Cours préparatoire: Huguette Martel.

Cours primaire anglais: Cécile Lapierre.

SAINT-AIMÉ

M. Joseph Bibeau, cultivateur, a été choisi comme marguillier.

—Aux dernières élections municipales, M. Delphis Sylvestre a été élu maire du village. Ont été élus conseillers: M. Philippe Pelletier, M. Michel Boisclair, M. Louis Forcier.

—M. Delphis Sylvestre a dû subir une opération d'urgence, à l'Hôpital Saint-Charles de S.-Hyacinthe. Nous sommes heureux de savoir que l'opération a très bien réussie et qu'il pourra retourner chez lui dans quelque temps.

—Le jour des Rois, en promenade à Saint-Aimé, M. Jean-Marie Paul-Hus de Sorel. Il a visité son oncle M. le curé et M. Amédée Cournoyer.

—Les jeunes filles du village ont rendu avec succès sous la direction de Mlle Irène Vigeant une tragédie et deux comédies, elles méritent toutes des félicitations.

—Est décédé lundi M. Jean-Baptiste Auger, âgé de 83 ans.

—M. l'abbé Lapalice, vicaire à La Reine, Abitibi, est venu ici au chevet de sa mère, gravement malade.

—M. le notaire Eugène Poirier et sa famille sont venus pendant les vacances passer quelques jours chez Mme Paul Poirier.

—M. Georges-H. Proulx, de Montréal, chez ses parents.

———:-o-:———

ST-JUDE

Une réunion du Cercle des Fermières eut lieu ces jours-ci, sous la présidence de Mme A. Perrault. Mlle M. Chabot était la conférencière et Mlle T. Hirbour lectrice. Mme Benoît gagna le prix de présence. La présidente se fit l'interprète des membres pour offrir les souhaits d'usage à l'occasion de la nouvelle année à M. l'abbé Girard. Mme L. Beauregard, qui était chargée de discerner un prix concernant un concours organisé durant cette réunion, l'attribua à Mme Laliberté. Mme A. Brabant et Mlle Y. Archambault expliquèrent certaines recettes. L'exposition du cercle aura lieu en septembre. Mmes O. Archambault et E. St-Jean ainsi que MM. L. Hamelin, L. Traversy et le Dr L. Beauregard traitèrent certains sujets durant le cours de l'année.

—Le Dr L. Beauregard vient d'intenter à M. F. Lemieux, une action de $5000.00, pour diffamations.

—M. L. Archambault, de Saint-Lambert est venu pour affaires dans notre localité.

———:-o-:———

ST-JEAN-BAPTISTE

Mlles Gilberte, Marguerite et Jeanne Chabot recevaient une trentaine d'invités, mardi dernier, à l'occasion du départ de leur frère Ernest pour l'Institut Agricole d'Oka.

—MM. Ernest Chabot, Bertrand Guertin, Georges Chabot Laurent Noiseux, Léonard Noiseux et Albert Prud'homme suivent un cours de trois semaines à l'Institut d'Oka.

—Mme Raoul Vandal et sa fillette Louise de Saint-Simon passèrent quelques jours chez M. Albert Morier.

—Mlles L. et R. Noiseux étaient de passage à Saint-Hyacinthe, samedi dernier.

—M. Adélard Morin est allé à Saint-Simon, récemment.

—Jeudi, le 17 janvier, réunion des membres d'Amicale pour travailler à l'Oeuvre des Missions.

———:-o-:———

Menstruations douloureuses?
Prenez les "Contre-Douleur"
En vente seulement à la
PHARMACIE DU
DR J.-E.-A. COLLETTE
114 rue S.-Antoine

STE-HÉLÈNE

Durant l'année 1934 il y a eu 37 baptêmes, 5 mariages et 16 sépultures.

—En visite récemment chez M. Toussaint Forest M. et Mme Adélard Forest de Saint-Eugène de Grantham.

—Chez M. Joseph Messier, M. et Mme J. Vaillancourt de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. H. Fafard M. et Mme F.X. Belhumeur de Drummondville.

—Chez M. Emile Barnabé, M. et Mme Arthur Raymond de Saint-Hyacinthe père et mère de Mme Barnabé, ainsi que son oncle M. Pierre Raymond de la Saskatchewan.

—La semaine dernière, ont eu lieu les élections municipales Pour le village, M. Euclide Poitras a été élu maire et les conseillers sortant furent réélus. Pour la campagne il y eut votation et les conseillers élus sont MM. Georges Belval, Arthur Sylvestre et Omer Demeule.

———:-o-:———

Souffrante pendant dix ans

"Ma femme était souffrante depuis dix ans," écrit Monsieur Jacob Auch de Barons, Alta. "Elle n'avait pas d'appétit, ne pouvait dormir la nuit, souffrait de maux de tête et se plaignait souvent de l'estomac; il lui était à peine possible de s'occuper des soins du ménage. Nous fûmes obligés de dépenser beaucoup d'argent en traitements et en remèdes mais elle n'obtint que peu de soulagement. Il y a trois ans nous eûmes l'occasion de nous procurer du Novoro du Dr Pierre et cela lui fit beaucoup de bien; ses troubles ont disparu, elle jouit d'une bonne santé et elle est aussi pleine d'entrain qu'une jeune femme de vingt ans bien qu'elle en ait maintenant cinquante-six." — Cette célèbre médecine de plantes affecte salutairement le procédé de digestion et d'élimination, aidant ainsi la nature à édifier un corps solide et sain. Seuls des agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent la procurer.

Livré exempt de douane au Canada.

SAINT-DAMASE

—A l'occasion des fêtes, de passage chez M. Moise Lussier, le R. Père Barthélemy Lussier, O.M.I.

—Chez M. Chs Wilfrid Beauregard, sa fille Mlle Marie Thérèse, garde-malade à Montréal.

—Chez M. C. Foisy, Mme Clovis Thibault de Danville.

———:-o-:———

SAINT-GUILLAUME

M. et Mme Albert Viens ont fêté leur 25e anniversaire de mariage ces jours-ci. Mlle Lauréa, leur fille, leur présenta une bourse de $25. au nom des invités et Mlle Cécile Gauthier leur lut une adresse. Etaient présents tous leurs enfants MM. Rosaire accompagné de sa fiancée Mlle Yvonne Breault, Lorenzo, Anita de Saint-Hyacinthe, Bernard, Marcel, Jeanne-Mance, Yvette, Lauréa, Roger, Marie-Paule, Réal, Rachel, Agathe, parents et amis, M. et Mme Deus Forcier, M. et Mme Alfred et Deus Viens, M. et Mme Omeril et Valmore Viens, frères du jubilaire, M. et Mme Adrien Bourret, soeur du jubilaire, M. et Mme Isidore Lemoine de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Freddy Viens, M. et Mme I. Allard de Saint-Bonaventure, M. et Mme Wilfrid Beaudry, M. et Mme Euclide Gauthier de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Arthur et Armand Guilbault de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Armand Goyette, M. et Mme Arthur Patenaude, Mlles Aurette, Rose-Lyne et M. Lionel Lemoine, Mlles Marie et Lucile Guilbault, M. Z. Cotnoir, M. Léo Archambault, tous de Saint-Hyacinthe, Mlle Héléna Cardin et M. Denis Robidoux, de St-Gérard, Mlle Marie Vincent et M. Louis-Georges Dumaine, Mlle Gabrielle et Laurent Viens, Mlle Corona Thibault et M. A. Vincent, Mlle Laurette Rouleau, Mlle Fleurette Cartier, M. F. Taillon, Mlle Louisa Lalancette et M. Joseph Frenette, Mlles Gabrielle et Lucienne Dumaine, MM. Edouard, Lionel Gauthier et M. Richard Fontaine de Saint-Hugues, Mlle Simone Fontaine de St-David et M. Georges Forcier, Mlle Cécile Desserre, Mlle Annette Bourret, Mlle M. Claire Robidoux de St-Gérard Mlle Cécile Proulx de Sain-tBonaventure, MM. R. et Gérard Thibault, Mlle Hermance et Laurette Viens, M. G. Etienne Viens, M. Lucien Bourret, M. Alphonse Guilbault, Mlle Cécile Tessier, M. Hervé Fontaine de St-David, Mlle J. Forcier, MM. R. et J. Proulx de Saint-Bonaventure, Harris, Léopold et Benoît Viens, Urbain Viens, Rosaire et Roland Rouleau, Hervé et Adwilda Vincent, M. Gérard Tessier, M. Victorin Vincent. Il y eut musique et chant et goûter. M. Lucien Viens, frère du jubilaire, qui chante à la radio, était aussi présent et égaya les invités en chantant plusieurs belles chansons canadiennes dont quelques unes étaient dédiées aux jubilaires.

La soirée a eu un grand succès, tous se sont bien amusés. Les jubilaires et les invités envoient leurs sincères remerciements de gratitude à M. Edouard Gauthier qui a su diriger et organiser la fête avec goût et tactique.

FARNHAM

—Mlle Marie-Jeanne Saint-Pierre de Montréal était de passage dans sa famille ces jours derniers.

—La quête du Jour de l'An destinée à l'achat de vêtements sacerdotaux a rapporté la jolie somme de $97.00.

———:-o-:———

MAL DE TETE?
Prenez les "Contre-Douleur"
En vente seulement à la
PHARMACIE DU
DR J.-E.-A. COLLETTE
114 rue S.-Antoine

PRIX REDUITS
de ST-HYACINTHE à
MONTREAL
aller et retour
.80
DÉPART
Par tous les trains ordinaires
SAMEDI, 26 JAN.
Par les trains du matin
DIMANCHE, 27 JAN.
RETOUR
Par les trains ordinaires
LUNDI, 28 JANV
CANADIAN NATIONAL RAILWAYS
M20F-SIH

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1934

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation	$	7,132,649.00
Dépôts (épargne et comptes courants)		104,866,282.06
Avances aux termes de la Loi de finances et divers		2,828,912.23
	$	114,827,843.29

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis		12,367,804.74
	$	127,195,648.03

Actif

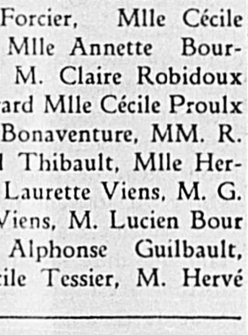
Argent en caisse et autres disponibilités à vue	$	12,955,471.85
Obligations et actions (*au cours du marché*)		47,918,614.51
Prêts à demande (*garantis par des titres d'une valeur courante suffisante*)		5,015,564.10
Prêts et escomptes et avances aux municipalités (*après provision pour créances douteuses*)		53,114,789.99
Immeubles, créances hypothécaires et divers (*comptés au-dessous du coût ou de la valeur*)		8,191,207.58
	$	127,195,648.03

Compte Profits et Pertes

Solde créditeur au 30 novembre 1933	$	220,594.73
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1934		935,823.24
Total	$	1,156,417.97
Réparti comme suit:		
Dividendes	$	630,000.00
Fonds de pension du personnel		30,000.00
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux		147,348.00
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14 Geo. V, ch. 3)		125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1934		224,069.97
	$	1,156,417.97

ORGANISEZ MAINTENANT VOTRE VISITE AU
SALON D'AUTOS
du **26 JAN.** *au* **2 FEV.**
10 A.M. À 11 P.M. SAUF LE DIMANCHE
EDIFICE SUN LIFE - MONTRÉAL
Pageant de l'Auto Moderne

Une époque nouvelle est survenue dans la construction d'automobiles . . . plus de beauté, plus de confort et plus d'économie. Les modèles de 1935 offrent une réelle sensation en fait de superbe carrosserie. Voyez les étalages avec démonstrateurs en marche; Les accessoires et les véhicules commerciaux.



ADMISSION:
Avant 6 p.m., 25c. Après 6 p.m., 50c.
ADELSTAN LEVESQUE, Directeur-Gérant

LE PLUS ANCIEN SALON D'AUTOS ANNUEL NATIONAL EN AMERIQUE

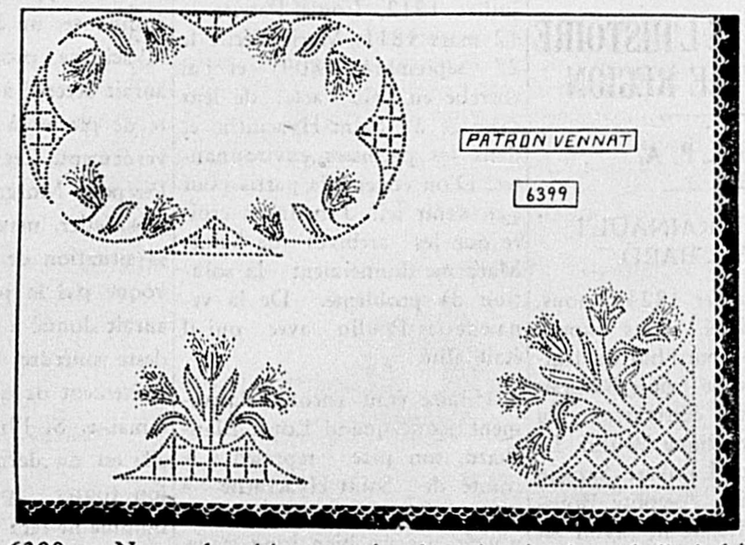
Ouverture, samedi le 26 janvier à Midi

SOUS LE PATRONAGE VICE-ROYAL
L'ouverture officielle le soir sera faite par
SON EXCELLENCE, LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA, LE COMTE DE BESSBOROUGH

PASSAGES REDUITS SUR CHEMINS DE FER
DEMANDEZ A VOTRE AGENT
TARIFS SPECIAUX AUX HOTELS DE MONTREAL

LES PATRONS RAOUL VENNAT

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre "Page Féminine." On donne ses commandes au "Courrier de Saint-Hyacinthe," en faisant remise à nos bureaux. Les patrons sont expédiés dans lesquelques jours qui suivent.



No. 6399.— Nappe de cuisine au point de croix, simple et facile à faire. Carreaux brun doré, tiges et feuilles vertes, tulipes rouges et oranges.

Patron à tracer 30c, perforé 50c, au fer chaud 4 coins, 4 côtés et centre 50c. Etampée sur meilleur coton jaune Wabasso 54 x 54 pcs 85c, 54 x 72 pcs $1.05, 54 x 90 pcs $1.45. 6 serviettes 35c.

Sur bon coton anglais blanc 54 x 54 pcs 98c, 54 x 72 pcs $1.35, 72 x 90 pcs $1.98. 6 serviettes 40c.

Sur superbe toile huitre, 54 x 54 pcs $1.75, 54 x 72 pcs $2.50, 72 x 90 pcs $3.75, 6 serviettes 75c.

Nous recommandons tout particulièrement pour cette broderie le coton perlé lustré M. F.A. brillant comme de la soie et gardant son lustre au lessivage. Environ $1.05 de fil.

Catalogue général 20c Album de Layette 15c.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c seulement par an.

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

La réunion de dimanche dernier ouvrait les activités de notre cercle pour l'année 1935. Les membres du Cercle assistaient très nombreuses. La salle était remplie à sa capacité.

S.E. Monseigneur l'Auxiliaire commence par nous offrir ses voeux de bonne année, qu'il *emprunte* à S. Paul dans son épître aux Philippiens: "Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps. Je vous le répète, soyez dans la joie. Que votre modestie soit connue de tous les hommes.... Ne vous inquiétez de rien, mais en toutes choses faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces. Et que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence garde vos coeurs et vos esprits dans le Christ-Jésus."

Beaucoup de joie, beaucoup de *confiance* en Dieu, beaucoup de *paix*: tels sont les souhaits vraiment apostoliques, c'est le cas de le dire, que Monseigneur forme pour chacune d'entre nous à l'aurore de l'année nouvelle; impossible de trouver ailleurs plus sures garanties de bonheur et de sainteté pour la réalisation du souhait traditionnel de bonne et heureuse année!

Monseigneur insiste sur l'importance de la joie dans la vie, dans la vie du chrétien, dans la vie de l'apôtre d'une manière toute particulière. Pour nous qui avons l'Evangile, dit-il, pour nous qui croyons en Dieu, pour nous qui savons que les vraies joies et les vraies peines ne sont pas celles de la terre, la joie, c'est l'expression même de l'amour de Dieu; c'est le signe le plus assuré de la présence de Dieu dans une âme; c'est l'apanage de tous les saints; c'est le grand secret pour bien vivre, pour épanouir son âme, toute son âme, en ouvrant largement ses fenêtres vers les horizons du bien; la joie, c'est la marque du chrétien, c'est la caractéristique de l'apôtre.

C'est donc un devoir pour la jeune fille d'acquérir de la joie et de rayonner la joie autour d'elle selon la devise chère à la petite soeur Marie-Anne Fontaine: "Je veux m'efforcer de rendre tout joyeux autour de moi". (1) La jeune fille doit se tenir prête pour les grands devoirs qui l'attendent dans le monde: que ce soit le mariage, la vie religieuse ou le célibat, elle devra prêcher toujours par le dévouement et la joie; son rôle naturel, c'est un rôle de bonté et de rayonnement: dégager de la joie, irradier du bonheur, dorer la destinée, la sienne en même temps que celle des autres, se faire un coeur très grand qui attire pour aimer et aimer pour consoler, telle est la magnifique mission de la jeune fille, que Monseigneur nous propose, et qu'il nous sera possible de remplir, en suivant les conseils qu'il nous donne vers la fin de notre réunion, dans une courte causerie sur l'Action Catholique et la part que les jeunes filles sont appelées à jouer dans ce mouvement d'ensemble lancé par le Souverain Pontife pour travailler à la conquête des âmes. (2)

Il y a place dans cette oeuvre pour tous les dévouements, dit Monseigneur. L'apostolat est le premier devoir de tout chrétien. Personne n'a le droit de se renfermer dans un égoïsme mesquin, dans le terrible "chacun pour soi" qui se nomme l'individualisme et qui se glisse même dans les sociétés chrétiennes. Les dons de Dieu ne nous ont pas été accordés pour nous seuls, uniquement pour notre sanctification personnelle; nous avons le devoir strict d'en faire bénéficier les autres en travaillant à les sauver: "Qui sauve une âme, sauve la sienne" entend-on souvent dire. C'est la parole qui suscite souvent des vocations missionnaires et qui soutient toujours le courage des missionnaires au milieu des infidèles. Mais point n'est besoin d'aller en missions pour faire de l'apostolat pour CONQUERIR LES AMES ou les *garder* au Christ, selon la devise de nos groupements d'Action Catholique.

Avec son coeur affectueux, sa générosité naturelle, et sa puissance de persuasion, la femme est toute désignée pour l'apostolat. Son tact exquis, quand elle est bonne, lui fait trouver facilement le mot qui éclaire, relève et oriente vers Dieu. C'est ordinairement la mère, l'épouse, la soeur ou même l'amie et la fiancée qui ramène le pécheur au devoir et l'agenouille aux pieds du prêtre.

Depuis Notre-Seigneur jusqu'à nos jours la femme, religieuse ou laique, a toujours été l'associée nécessaire du ministre de Dieu. On pourrait faire là-dessus un relevé des plus intéressants dont Monseigneur nous montre les grandes lignes.

L'apostolat féminin est fait d'amour et de tendresse. Il doit s'alimenter aux sources de la foi, vivante et agissante, se manifestant dans les oeuvres; aux sources de la piété, eucharistique et mariale: aux sources du zèle et du dévouement le plus généreux et le plus désintéressé. Il doit s'exercer par l'aumône, la prière et l'exemple, souvent par la parole, toujours par le sacrifice et le renoncement.

La condition essentielle et indispensable du vrai zèle est la sainteté de la vie. Il faut par une vie spirituelle intense FORMER LE CHRIST EN SOI afin de pouvoir ensuite le donner aux autres. Pour cela il est nécessaire d'avoir de l'idéal, un grand idéal, fondé sur le Christ lui-même et dont la devise pourrait se traduire dans ces mots: "Vibrer, lutter, souffrir, aimer et mourir pour le Christ" Après avoir expliqué chaque mot de cette devise, Monseigneur nous met en garde contre les ennemis qui peuvent arrêter la marche conquérante de l'apôtre, ralentir son zèle et ruiner son influence dans le monde. Ne craignez ni les moqueries, ni les calomnies, placez-vous au-dessus des susceptibilités et des jalousies, détournez votre oreille des critiques et défendez toujours bravement la cause du bien, celle des âmes, celle du Christ."

Monseigneur termine sa causerie en nous faisant l'application pratique d'une page magnifique du R.P. Bellouard, O. P., ancien prédicateur de Notre-Dame de Montréal, qu'on pourrait bien croire écrite pour nous puisqu'elle fait allusion à notre patronne. "La voix des chênes de Domrémy", n'est-ce pas vraiment l'une des "Voix du Cercle Sainte Jeanne-d'Arc?" Voici cette page que chacune d'entre nous sera contente de relire ici pour mieux la méditer. Elle a pour titre: SI ON VOUS DIT:

Si on vous dit, câlin et comme prenant vos intérêts: Mais ma pauvre enfant, à vouloir être si pieuse, à tant vous donner aux oeuvres d'apostolat vous vous singularisez! Dans votre monde on vous trouve étrange, ou ridicule, ou exagérée.... répondez: TANT PIS!

Si on vous dit: Attention! Plus vous donnerez, plus on vous demandera.... Ca n'en finira plus.... vous serez absorbée, écrasée, asservie; vous n'aurez plus votre temps à vous.... Répondez: TANT PIS!

Si on vous dit: Mais.... vous êtes seule à faire ainsi? Voyez les autres! elles n'en prennent pas tant, et cela ne les empêche ni d'être heureuses ni d'être bonnes, ni d'être estimées..... Répondez: TANT PIS!

Si on vous dit: Pour vos services rendus, on vous paiera d'ingratitude.... on vous blâmera de l'insuccès.... on ne vous remerciera pas de la réussite. Telle ou telle à qui vous aurez prodigué votre dévouement feront semblant de ne plus vous reconnaître dans la rue! Répondez: TANT PIS!

Si en route vers quelque folie, la grande voix du chemin de Damas vous dit: Mon enfant! Répondez: Me voici!

Si, un matin de rêve et de prière, "la voix des chênes de Domrémy" vous dit: Ma fille, il y a grande pitié dans le monde! Répondez: Me voici!

Si, un jour de peine, le visage attristé d'une maman ou d'une amie, se tendant vers vous comme pour une caresse, vous dit.... ne vous dit rien.... vous dit quand même.... Répondez: Me voici!

Si, derrière le dernier pilier du Temple, un murmure secret vous dit: Il est seul, souvent, au tabernacle! Répondez: Me voici!

Si, appuyée au balcon, devant la campagne, le trouble divin vous dit: La moisson est immense, les ouvriers sont rares.... répondez: Me voici!

Si, du fond des ciboires, la petite Hostie vous dit: J'attends répondez: Me voici!

Si, lumineux et précis comme l'étoile des nuits froides, l'Idéal vous dit: La route est ouverte et c'est vers Dieu qu'elle monte.... Répondez: Me voici!

Pour que, sur le soir, quand le Maître passe aux portes et qu'Il vous dit: venez les bénis du Père.... vous puissiez répondre, Me voici!

Et vous en aller avec Lui..."

Marielle

(1) Monseigneur recommande au passage la lecture d'un nouveau livre: "Petite Fontaine d'Amour" par Dom. Félix-M-Lajat.

(2) Après un moment de repos, Mlle St-Martin nous lit son travail sur la "Responsabilité" dont nous publierons le texte la semaine prochaine.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS...



L'usage de la Poudre à Pâte "Magic" est une garantie de réussite quand vous faites des gâteaux. Vous obtenez toujours des résultats uniformes. C'est pour cela que les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire la recommandent exclusivement. Commandez-en une boîte aujourd'hui!

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada

Le château secret

Votre charme émouvait mon âme, ô femme brune,
Vous étiez lasse et tendre, assise à mes genoux,
Et vous leviez vos yeux pleins de sourire doux
Vers mon visage où l'ombre avait tendu son voile,
Comme on cherche longtemps, dans la nuit une étoile,
Que vouliez-vous savoir de mon coeur dans mes yeux?
Je vous avais tout dit mon coeur mystérieux,
Et vous pouviez entrer en lui maintenant, sûre
De ne pas vous meurtrir à quelque pierre obscure
Je vous ai fait de la lumière avec des mots,
Qui m'ont paru, n'ayant pas été dits, nouveaux,
Je les avais gardés dans le fond de moi-même,
Pour les livrer un jour à la femme qui m'aime....
Et vous êtes venue et tendant vos deux mains,
Tranquillement, sans cri plaintif, sans gestes vains
Vers ce château secret dont les portes rouillées
Seraient sur le mystère encore verrouillées.

Entrez ma Châtelaine adorée, en mon coeur;
Voici la clé, la lampe; entrez n'ayez pas peur....

Albert LOZEAU

Un conte

Noël sans Noël

Un homme heureux, jeudi matin, ce fut un de mes jeunes amis, artiste de grand talent et chômeur sans allocation.

Par pneumatique, il venait de recevoir la commande d'un programme illustré pour une grande distribution de jouets, à l'occasion de la fête de Noël.

C'était pressé, et destiné à une mairie de banlieue moyenne. Le maire réclamait des projets pour le soir même, avant 4 heures.

Et c'était payé 300 francs.

Quelle aubaine pour sa femme et son enfant, une veille de Noël!

Dieu est bon.

* * *

Ce jeudi-là, mon artiste déjeuna sur le pouce.

Sous son pinceau habile et enthousiaste, les projets succédaient aux projets....

D'abord, la crèche classique avec l'Enfant-Jésus.... le boeuf et l'âne, si sympathiques aux enfants.

Puis, les sapins.... Puis, un effet de neige. Puis la cheminée familiale, avec le bataillon des souliers des petits choux et grands choux .

Sa femme riait en le voyant si en veine.

Son fils, le nez au ras de la table, riait aussi.... C'était déjà, la joie de Noël.

* * *

Il finit par un bel Enfant Jésus venant déposer une magnifique auto sur le lit d'un petit garçon, endormi et bien sage.

Alors, le carton gonfle, et le coeur plein d'espoir, mon artiste prend sa canne et son chapeau, descend dans le metro, monte dans l'autobus, pour arriver, gai et content, devant une grosse bâtisse, laide mais cossue, qui est la mairie, située au milieu d'une place lugubre, couverte de mâchefer pilonné....

Vous voyez la chose?....

* * *

Timide, il pénètre dans un hall poussiéreux. Atmosphère chaude, lourde. C'est neuf; et tout paraît sale et usé.

Des affiches pendent, sur lesquelles zigzaguent de grosses lettres conjurant les "travailleurs" de ne plus se laisser exploiter!..

Dans un coin, quelques chômeurs discutent....

Un peu partout, des employés déambulent, ennuyés et sous pression, les yeux sur la trop lente horloge, qui ne marque encore que 4 heures moins le quart.

Le chapeau à la main, mon jeune ami se risque:

—Pourrais-je voir M. le maire?

L'employé attaqué toise le gosse:

—Vous avez un rendez-vous?

—Oui.... pour des dessins de Noël.

—Premier étage, porte à droite....

* * *

Premier étage.... porte à droite?....

Il y a quatre escaliers..... A droite duquel?....

Enfin, il réussit à trouver.

Le voici dans une antichambre bordée de banquettes, sur lesquelles s'égrènent quelques solliciteurs variés.

Dans le fond, l'antre du lion.

Battement de coeur.... Double porte en molleton derrière laquelle son sort va se décider.

Son tour arrive.

Le lion, c'est un monsieur quelconque, ni bien, ni mal, qui la main lassée, et le lorgnon dans le petit doigt, attend le dernier "raseur."

—Je viens pour les dessins du programme de l'arbre de Noël....

(suite en 7e page)

Ne pelez pas de pommes de terre aujourd'hui



Comme changement—servez avec la viande les NOUILLES SORRENTO. Appétissantes, exquises, nourrissantes, elles cuisent en 9 minutes et font les délices de toute la famille.

NOUILLES Sorrento

Le choix des thés verts du Japon

"SALADA"

THÉ DU JAPON



Quand les longues soirées passées loin du foyer vous dépriment . . . que même votre acteur de prédilection vous semble insipide . . . que le son d'une voix amie vous serait une douce musique . . .

Gagnez le plus proche téléphone. Quelques minutes de conversation avec les vôtres dissiperont ces nuages gris.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

● Où que vous soyez, vous pouvez joindre le cercle familial à un moment d'avis. Pour environ 30 cents, vous pouvez communiquer à 100 milles ou près. Consultez les premières pages de votre annuaire.

COMMENT RENDRE LE REPRISAGE plus DIFFICILE!



LA couture et le reprisage exigent un plus grand effort visuel que la lecture. La nature n'a fait aucune provision pour de telles tâches — elle a plutôt pourvu à la vision extérieure à longue distance. Donc pour maintenir la tension musculaire nerveuse à un degré normal — et pour éviter la fatigue de la vue il est essentiel que l'on se préoccupe du problème de la lumière car celle-ci est l'associée scientifique de la vue. Ne faisons pas l'équivalent de porter des verres noircis.

L'éclairage adéquat à la maison est d'une importance capitale si nous désirons éviter une vue défectueuse qui affecte 71% des personnes en bas de 50 ans. Cela devrait être naturel que de toujours avoir une lampe appropriée dans chaque douille — ne jamais lire dans une chambre où la lumière reflète trop ardemment ou encore là où il y a trop d'ombre. Nous serions heureux de faire un relevé de votre système d'éclairage domestique et ce à titre gratuit.

Rappelez-vous bien de ces règlements

Faites usage de lampes dont le wattage est correct — jamais moins que des lampes Edison Mazda 40 watt lorsqu'il s'agit de lampes à trois douilles — 60 watt pour lampes à deux douilles — 100 watt pour douille simple.
Ayez un abat-jour sur chaque lampe. Pour lampes portatives un abat-jour d'une nuance claire, large et ouvert au sommet. Ne lisez jamais à l'aide d'une lumière forte sans abat-jour ou dans l'ombre. Faites toujours usage de lampes dont la fabrication est réputée. Les types inférieurs se consument et se noircissent rapidement.

Afin de vous faire bénéficier de ce savoir nouveau dans le domaine de l'éclairage et de la vue, nous vous offrons un nouveau service gratuit Demandez à un de uos représentants et il ira mesurer vos lumières à l'aide d'un Compteur de Vue, ce remarquable instrument qui mesure la lumière et indique le montant exact dont vous avez besoin, Les yeux de vos enfants aussi bien que ceux des autres membres de votre famille méritent cette protection gratuite.

Southern Canada Power Company Limited

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

NOTES LOCALES

FEU MME P. DUCHARME

Mme veuve Pierre Ducharme, née Hélène Marois, est décédée ici à son domicile, vendredi dernier, 11 janvier, à l'âge de 76 ans. Elle laisse un fils, M. Bernard Ducharme, de cette ville; quatre filles, Mme Isidore Desnoyers, (Eugénie); Mme Ovila Desnoyers, (Augustine); Mme Sinai Dufresne (Jeanne); Mlle Marie-Thérèse Ducharme, également de Saint-Hyacinthe. Elle laisse aussi deux frères, MM. Joseph Marois, de Saint-Liboire; et M. Alfred Marois, de Green River. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R.P. N. Ferron, O.P., curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et J.-D. Brosseau, O.P., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jérémie Lussier, Joseph Godbout, Joseph Beaulac, Napoléon Daudelin, Wilfrid Chagnon et Joseph Arpajou. Le deuil était conduit par le fils de la défunte, M. Bernard Ducharme; son frère, M. Joseph Marois; ses petits-fils, MM. Jean-Berthol Ducharme, André Dufresne, Pierre Jean-Paul et Jean-Marie Desnoyers; ses gendres, MM. Isidore et Ovila Desnoyers, M. Sinai Dufresne.

———:-o-:———

PATRONS ET EMPLOYEURS

Une grande assemblée des patrons et employeurs de Saint-Hyacinthe, aura lieu à la salle du Marché Centre, mercredi, 23 janvier, à 8 hres p.m. Le but de la réunion est de discuter du contrat collectif de travail proposé par le Syndicat National Catholique des métiers de la construction de Saint-Hyacinthe. Que tous, patrons et employeurs, soient présents. Il y va de leur intérêt.

Raoul Lassonde

———:-o-:———

FEU MME J. DUBE

A Saint-Ignace de North Stanbridge, mercredi, est décédée Mme Joseph Dubé, née Marie-Madeleine Gagnon, à l'âge de 82 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte: deux fils, MM. Louis-Ernest Dubé, de Saint-Hyacinthe, et Omer Dubé, de Waltham, Mass.; trois filles, Mmes Ulric Martin (Maria), de Waltham, Mass., Conrad Forest, (Léona), de Saint-Ignace de North Stanbridge, et Henri Presseau (Roseline), de Saint-Jean d'Iberville; un frère, M. Alfred Gagnon, de Laurier Station, et trois soeurs, Mlle Anna Gagnon, de Daveluyville, et Mmes Adolphe Lafond, de Minneapolis, Minn., et Paul Lebel, de Danvers, Mass.

Les funérailles auront lieu demain matin à neuf heures, en l'église du Christ-Roi de notre ville.

———:-o-:———

BOTTIN DU GOURET

Les amateurs de gouret, qui recherchent les règlements professionnels du gouret en notre langue, pourront se les procurer à l'avenir. En effet, le Bottin Officiel du Hockey, maintenant connu sous le nom: EDITION COMTE DU HOCKEY, comprend les règlements professionnels du hockey dans sa copie 1934-35.

L'édition comte du hockey, 1934-35, est en vente chez J. W. Blier, 98 rue Mondor, S.-Hyacinthe. Cette revue sportive comprend toutes les dernières activités de la National Hockey *League*, des principaux circuits professionnels mineurs, de la C. A.H.A., ainsi que de la Q.A. H.A. Les règlements amateurs tels que revisés récemment y sont aussi insérés, ainsi qu'une cinquantaine de photographies des principaux champions tant professionnels qu'amateurs. Les activités du gouret à Saint-Hyacinthe occupent une large part dans cette édition sportive.

ASSEMBLEE GENERALE

La succursale Saint-Hyacinthe, de l'Union Saint-Joseph du Canada, tiendra sa prochaine assemblée générale le 20 janvier, à 1 hre 30 de l'après-midi, à la Maison des Oeuvres, rue Girouard. Tous les membres sont priés d'être présents. On y attend entre autres des délégués du bureau-chef de la société, d'Ottawa.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

Mlle Thérèse et M. Bernard Ducharme et les familles Dufresne et Desnoyers remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Pierre Ducharme soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

LE GOURET au PATRONAGE

Les différentes ligues de gouret fonctionnent avec de plus en plus d'animation et tous les joueurs semblent décidés à lutter jusqu'au bout pour remporter les magnifiques coupes, emblêmes du championnat dans les différentes sections.

Ligue du C.N.D.

Equipes	P.J.	G.	N.	P.	Pts
National	5	4	1	0	9
Jacques-Cartier	5	1	3	1	5
Laval	5	1	2	2	4
L'Oasis	5	1	0	4	2

Ligue St-Louis (senior):

St-Onge	7	5		2	10
Dr Daigle	8	5		3	10
Gotham	8	3		5	6
E.J. Chartier	7	2		5	4

Ligue St-Louis (junior):

Philudor	11	7	2	2	16
Casavant	10	5	3	2	13
D. Rodier	9	4	1	4	9
Taxis Modernes	10	0	2	8	2

Lundi le 14 janvier. Une équipe composée de jeunes gens de la ville venait rencontrer l'équipe St-Louis "Senior" et celle-ci par son brillant jeu d'ensemble remporta la victoire sur ces redoutables adversaires par le pointage de 2 à 1.

Cette partie fut des plus rapides et exempte de toute rudesse. Nos félicitations pour le bel esprit que tous les joueurs ont manifesté à cette partie.

Composition des équipes:

Jeunes gens:
R. Bélanger
J. Sénécal
J.E. Lafond
E. Rochefort
Chs Rivard
M. Blanchard
P. Guertin
P.A. St-Onge
V. Santoire
P.H. Phénix
R. St-Onge
Ls St-Onge
G. Lalonde
G. Normand

St-Louis, Patro.
A. E. St-Georges
P. Leclerc
A. Dupont
E. Beauregard
L. Fontaine
J.P. Gladu
R. Bibeau
A. Dupont
A. Desjardins
G. Choinière
L. Choinière
E. Fontaine

Arbitres: Gér. Normand et Jac. Désilets. Chronométeur: A. Paradis.

Points: L. Fontaine, St-Louis 1; E. Beauregard, St-Louis, 1; Chs Ricard, Jeunes gens, 1.

Dimanche, 27 janvier, l'équipe C.N.D. se rendra à Montréal pour jouer contre les joueurs du Patronage de la métropole.

———:-o-:———

ACTON-VALE

Samedi, le 5 janvier, a été béni dans notre église le mariage de M. A. Gauthier, fils de Mme Vve Victor Gauthier de Saint-Théodore, avec Mlle Alma Davian de la ville d'Acton Vale.

UNITE SANITAIRE

Programme hebdomadaire des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les paroisses.

Lundi, 21 janvier: St-Paul, clinique de bébés — St-Hilaire, visites à domicile — Dispensaire, clinique antituberculeuse — Ville, visites à domicile et inspections.

Mardi, 22 janvier: Saint-Hilaire, visites à domicile — L'Ange-Gardien, clinique de bébés — Christ-Roi, clinique de bébés — Ville, visites à domicile et inspections.

Mercredi, 23 janvier: Notre-Dame, clinique bébés — Saint-Hilaire, visites à domicile — Saint-Césaire, visites à domicile — Dispensaire, clinique de bébés — Ville, visites à domicile et inspections.

Jeudi, 24 janvier: St-Hilaire, Ligue d'Hygiène Infantile — Saint-Hilaire, visites à domicile — Saint-Césaire, visites à domicile — Ville, visites à domicile et inspections.

Vendredi, 25 janvier: Ste-Madeleine, visites à domicile— St-Paul, visites à domicile — Ville, visites à domicile et inspections.

———:-o-:———

PARTIE DE CARTES

Grande partie de cartes à la salle paroissiale N.-D. du Rosaire, mardi, 5 février, à 8 heures, organisée par les Anciens Elèves, au profit de leur amicale "St-Dominique".

———:-o-:———

La voix de l'A.C.J.C.

(*suite de la 3e page*)

comme le complice secret". Voilà qui met en misérable posture les tenants du silence, du laisser-faire, de tous ceux qui veulent tolérer l'erreur pour avoir et conserver la paix. Combien de prétextes mettrons-nous de l'avant, pour nous excuser de ne pas accomplir ce devoir: mais tous, les uns après les autres, ont été réfutés et détruits par les Papes.

Pour le premier: *l'espoir de s'attirer la bienveillance des autres*, — je me contenterai de conclure avec le Pape Pie X que dans notre travail pour la vérité, il faut surtout tenir compte des bons et ne pas trop se préoccuper de gagner l'estime des amis de l'erreur.

La deuxième se couvre du manteau de la *prudence humaine*. On veut parfois, par sa façon d'agir laisser croire que la sagesse de Dieu est plus courte que celle des hommes. On comprend que cette conduite expose à de graves dangers et qu'il faut éviter cette prudence.

Un troisième prétexte, c'est le désir de la paix. Ecoutons Pie X qui stigmatise ces lâches par ces énergiques paroles: "Plus grossière encore est l'erreur, quand dans le faux et vain espoir d'obtenir la paix, on dissimule les droits et les intérêts de l'église, on les sacrifie à des intérêts particuliers, on les diminue injustement, on pactise avec le monde. Depuis quand peut-il y avoir accord entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Béléal."

Enfin, dernier prétexte que l'on amène pour couvrir sa lâcheté et il a beau nom c'est la charité, mais la charité mal entendue. Voici la conduite lumineuse et certaine que nous trace Pie X: "La doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelques sincères soient-elles, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice, où nous voyons plonger nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel."

(*à suivre*)

———:-o-:———

SITUATION DE LA B. CAN. NATIONALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social à Montréal, le mardi 15 janvier, la 60ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à $935,823, en regard de $970,350 en 1933. La somme des dépôts s'élève à $103,878,724, soit une progression de $2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur. Les dépôts d'épargne ont passé, d'une année à l'autre, de $86,-651,362 à $88,884,745. L'actif de la Banque s'établit à $127,795,648, à rapprocher de $126,890,619 il y a un an. L'actif liquide se chiffre par $12,955,472 et l'actif immédiatement réalisable, en augmentation de plus de 6 millions, atteint $79,983,800. Le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public est de 69.86%; il était de 64.59% en 1933 et de 57.12% en 1932. La somme des prêts et escomptes courants, déduction faite des fonds de prévoyance, ressort à $38,713,-731, à rapprocher de $44,-603,819 en 1933. Le portefeuille-placements de la Banque s'est accru, d'une année à l'autre, de $42,172,443 à $47,-918,614. Il avait déjà augmenté de plus de huit millions et demi de 1932 à 1933.

Le gérant général, M. Ernest Guimont, a commenté le bilan de la Banque et les principaux événements de l'année bancaire. Le président, M. Beaudry Leman, après avoir rendu hommage au dévouement de ses prédécesseurs, a fait une brève revue de la situation générale qui met au jour une amélioration graduelle de l'état des affaires.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur Wilson, président du conseil; M. Beaudry Leman, président de la Banque; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau C.R., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, C.-E. Gravel M. le sénateur D.-O. L'Espérance, M. Leo. G. Ryan.

———:-o-:———

RHUME? GRIPPE?
Prenez les "Contre-Douleur"
En vente seulement à la
PHARMACIE DU
DR J.-E.-A. COLLETTE
114 rue S.-Antoine

IL EST ACQUITTE

Vertius Brodeur, de Saint-Césaire de Rouville, accusé d'incendiat, a été acquitté lundi par le magistrat de district Emile Marin, faute de preuves suffisantes contre lui.

———:-o-:———

LE PROCHAIN TERME

Le prochain terme de la Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe aura lieu du 22 au 25 janvier, sous la présidence de l'hon. juge Joseph Archambault. Plusieurs causes sont inscrites, dont un certain nombre d'importantes.

Bureau: Plateau 6818 Résidence: Wellington 1868
6 Park Place
PAUL-E. LAFONTAINE
AVOCAT
Labelle Dupuis & Lafontaine
159 ouest, rue Craig
Chambres 708-709
MONTREAL

Dr R. RAJOTTE
Médecin-vétérinaire
20, rue Saint-Denis Tél. 39
Résidence Hôtel Canada
Saint-Hyacinthe

TEL. 729
LEON DESROCHERS, I.C.
ARPENTEUR
75, rue Alexandra, Granby
10 JUIN 1935

TEL. 277
Dr J.-E. Beaudry
MEDECIN VETERINAIRE
Ancien local du Dr J.-A.-W. Gatien
87 rue St-Antoine S.-Hyacinthe

Nous offrons actuellement aux dames et demoiselles des coupons et soldes de pièces à des prix inusités.

Nous ne faisons jamais de grandes ventes, mais nos clientes savent quel intérêt nous leur portons, et quel soin nous apportons à toujours leur donner entière satisfaction, tant au point de vue qualité que quantité. Nos prix ont toujours été raisonnables et lorsque vous achetez chez nous vous avez l'assurance de recevoir pleine valeur pour votre argent.

Nous vous invitons à profiter des aubaines de cette semaine.

J.-P. DEMERS
"Le magasin de la courtoisie et du service"
121, RUE CASCADES
(En face du Café Canadien)

Vous vous demandez souvent où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques



Notre département de service, sous la direction d'un ingénieur qualifié, répare toutes les marques de glacières électriques, brûleurs à l'huile, souffleurs à charbon, "stokers", poêles électriques, laveuses, repasseuses, fers à repasser, grille-pain, chaufferettes, etc.

Un spécialiste s'occupe spécialement des radios. Nous refilons les moteurs de toutes grosseurs ainsi que les générateurs et les transformateurs.

Confiez-nous tous travaux électriques qui demandent plus que les connaissances d'un électricien ordinaire.

Pour tout ce qui concerne l'électricité, voyez

J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
248, rue Cascades :-: Tél. 775

Service Irréprochable

CHAQUE famille doit avoir ses moments tristes. Dans ces périodes, nous sommes à votre service pour rendre avec dignité et respect les derniers devoirs aux êtres chers que la mort vous aura ravis. Ce sera une consolation pour ceux qui demeurent de penser que rien ne fut négligé sous ce rapport.

L'expérience ne se remplace pas. Notre embaumeur en chef a une expérience longue de dix-huit années et il saura vous donner entière satisfaction sous tous rapports. : : :

Nos décorations mortuaires de même que notre corbillard automobile sont des plus modernes.
Notre service d'ambulance est des plus parfaits

Nous ne parlons pas de nos prix, car c'est un fait reconnu que si vous voulez économiser il faut que vous vous adressiez

A

Antoine Bienvenue
LE NOUVEAU DIRECTEUR DE FUNERAILLES
COIN DES RUES
Cascades et Mondor
Tél. 128

Les **Taxis Modernes** mettent 18 autos de luxe à votre disposition de même que chevaux et voitures. SERVICE JOUR ET NUIT. **Tél. 24**

Hopital St-Charles
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi
N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle"** usagé au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

LOGEMENT A LOUER.—Situé dans l'édifice de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce. S'ad. au bureau. jno

TERRE A VENDRE.— La succession de Mme Ferdinand Valcourt, du 3ème rang de S.-Simon, (Bagot) annonce que la terre de la défunte sera à vendre à l'enchère. Cette terre est de 3 arpents sur trente de haut, bien planche et en bon ordre. Agrès de culture, voitures d'hiver et d'été, chevaux, vaches, pourceaux, volailles, foin, grain, paille, ameublement de maison. Le tout sera vendu sans réserve le 28 janvier 1935. 25jv

A LOUER.— Il me reste à louer un logement bien propre, de quatre pièces, à raison de $8. par mois.
S'adresser à Eugène Benoît, 90, rue Ste-Anne, S.-Hyacinthe.

A LOUER.— Magasin, 45, rue S.-François, coin S.-Antoine. Possession le 1er mai ou avant si désiré. Réparations nécessaires.
Aussi logement neuf, 5 app. avec chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser à Garage Fortin, 40, rue Mondor Tél. 566. jno.

ON DEMANDE des femmes qui peuvent coudre chez elles. Machine à coudre nécessaire. Rien à vendre. S'ad. à Ontario Neckwear Co., Dept. 187, Toronto, 8.

MAISON à vendre. En brique 10 pièces et chambre de bain, planchers en chêne, chauffage central. S'ad. à 23, rue Dessaulles.

PERSONNE SERIEUSE. Pouvant fournir références, demande emploi dans magasin ou maison privée. S'ad. à 2, rue de LaBruère.

PERDU.— Un billet de $10.00. probablement sur la rue Saint-Hyacinthe entre les rues Girouard et Cascades. Prière de remettre au bureau du *Courrier*. 1f

ATTENTION!

Vous qui avez quelques piastres, nous sollicitons votre visite avant de renouveler votre loyer. Venez voir toutes les belles propriétés que nous avons en main. Nous sommes certains que vous trouverez la place qui vous conviendra en fait de maisons, places d'affaires, terres, etc.

Et vous propriétaires, pourquoi ne pas nous confier ce que vous désirez vendre? Nous avons des acheteurs qui s'adressent à nous tous les jours. Vous avez cent chances contre une de vendre votre propriété bien plus vite. Gélinas et Legault, Hôtel du Canada, ou 29 rue Saint-Paul. Tél. 570. jno

———:-o-:———

UPTON

M. et Mme Arthur Chaput ainsi que M. et Mme Hormisdas Gilbert de Saint-Hyacinthe en visite chez M. et Mme Jos. Labonté.

—Mme William Masson est revenue d'une promenade à St-Hyacinthe.

—M. et Mme Omer Chartier étaient samedi dernier à St-Liboire chez M. et Mme Rémi à l'occasion du mariage de leur fille Mlle Léontine Deslardes avec M. Henri Tétreault.

—M. Aimé Gendron de Montréal de passage chez M. Ed. Laliberté.

—M. Wilfrid Donais ainsi que sa fille Lucienne sont revenus d'une promenade à Saint-Hyacinthe chez leurs parents.

J. N. O.

LA VIE AGRICOLE

AUX CERCLES DE LA JEUNESSE AGRICOLE

Celui qui a remporté le championnat du blé en 1934 était membre du Conseil canadien des Cercles de la jeunesse agricole.

On a dit, et avec raison, que l'organisation des cercles de la *jeunesse agricole* au Canada est comme une grande école d'extension en agriculture, et les résultats donnés par ce système au cours de ses vingt années de fonctionnement ont démontré bien clairement qu'il constitue en réalité la forme la plus pratique d'enseignement agricole. Beaucoup des bons cultivateurs canadiens d'aujourd'hui admettent qu'ils doivent leurs succès dans la vie aux connaissances qu'ils ont acquises à leur cercle local de la jeunesse agricole, et nous voyons de temps à autre un élève qui fait parler de lui. Les succès de ce genre ont été nombreux et nous nous contentons d'en mentionner quelques-uns: En 1933, Ian Smith un membre du cercle de grain d'Edson, a remporté le championnat pour l'avoine à l'Exposition internationale de grain et de foin à Chicago, tandis que cette année-ci, Sdyney John Allsop, un jeune homme de 20 ans, membre du cercle junior de grain de Grande Prairie depuis 1929, a remporté le grand championnat du blé dur de printemps à l'Exposition internationale de 1934.

Ces brillants succès peuvent être attribués au développement de l'initiative des cercles de la jeunesse agricole, qui s'est produit depuis 1930, alors que l'organisation nationale des cercles a été lancée par l'hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture. En 1931, le comité a soumis son rapport qui a été accepté comme base de l'organisation, et le conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole a commencé à fonctionner en mai cette année-là. C'est ainsi que les grands progrès accomplis par les jeunes cultivateurs canadiens prennent une importance nationale et justifient au plus haut point la devise adoptée par les cercles de la jeunesse agricole "C'est en travaillant que l'on apprend à travailler".

———:-o-:———

LA VENTE DES FRUITS ET DES BESTIAUX

L'organisation coopérative au Canada est traitée sous tous ses aspects dans le bulletin sur les organisations commerciales de cultivateurs au Canada publié par le ministère fédéral de l'agriculture. Elle couvre le champ des sociétés d'achat et de vente de produits laitiers, de fruits et de légumes de bestiaux, de semence et de grain. En ce qui concerne les fruits et les légumes, sur les 110 compagnies qui ont fait rapport à la Division fédérale de l'Economie la première de toutes a été la Bourse des Cultivateurs de Salmon Arm, à Salmon Arm, C.-B., fondée en 1897. Les dossiers qui existent ne disent pas si la compagnie s'était organisée pour la vente des produits de la ferme ou l'achat des fournitures; quoi qu'il en soit elle fait aujourd'hui un grand commerce dans chacun de ces domaines. Pour la province de l'Ontario, la Coopérative de Fruits d'Ilderton, Limitée, s'est établie en 1904; l'année suivante l'association des Producteurs de fruits de la Baie Georgienne Limitée a vu le jour à Thornbury. Parmi les coopératives de fruits de la Nouvelle-Ecosse, la Compagnie des fruits et des produits de la Vallée d'Annapolis Limitée s'est organisée en 1908. Les années suivantes de 1910 à 1915 marquent une période de développement actif dans la vente de fruits dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique; il s'est formé pendant ce temps 29 associations.

L'industrie des bestiaux et des volailles ne s'est organisée qu'après celle des autres groupes de produits. La première société de vente de bestiaux qui se soit établie est celle du Cercle des cultivateurs d'Omemee à Omemee, Ontario, formé en 1919. L'année suivante, le cercle de cultivateurs de Wilberforce à Eganville, Ontario, a vu le jour, puis en 1915 la Coopérative de Crossfield, en Alberta. En 1914 avec l'organisation de la coopérative des Cultivateurs-Unis Limitée la vente des bestiaux dans l'Ontario s'est développée sur une base provinciale. Coincidant avec ce développement la Coopérative des élévateurs de l'Alberta en 1913 et la Compagnie des producteurs de grain en 1916 ont fourni les instruments nécessaires pour écouler les expéditions coopératives de bestiaux. Plus tard, des organisations provinciales se sont formées qui se sont affiliées en 1929 avec la Coopérative canadienne de bestiaux dont les bureaux-chefs sont à Montréal et qui compte des succursales dans toutes les provinces à l'exception de la Colombie-britannique. Près de 65,000 membres participent à ses affaires par l'entremise de 320 sociétés locales d'expédition.

———:-o-:———

BALAIS CANADIENS

Les autorités canadiennes déploient une vigilance de tous les instants pour empêcher l'entrée au Canada de maladies et de fléaux venant de l'étranger. Leur attention s'est portée en ces derniers mois sur le maïs à balais. Conformément à un règlement établi, toutes les importations de maïs à balais venant au Canada d'autres pays que les Etats-Unis doivent passer par les ports de Boston ou de New York pour y être stérilisées, car il n'existe pas de bon appareil de stérilisation dans l'Est du Canada. On a jugé que cette précaution était nécessaire à cause du danger de l'introduction d'insectes nuisibles.

Généralement, les fabricants de balais canadiens se procurent leur provision de maïs à balais des Etats-Unis, mais comme la récolte a fait défaut cette saison le Canada sera obligé de faire venir une bonne partie de ses approvisionnements d'autres pays, et plusieurs requêtes spéciales ont été reçues de l'Argentine qui désire nous expédier ses produits directement. Le ministère de l'Industrie et du Commerce se renseigne actuellement sur la question de savoir quel genre de stérilisation le gouvernement de l'Argentine serait prêt à effectuer. Si une expédition expérimentale qui doit être faite passe avec succès une inspection rigoureuse, de la part des inspecteurs de la division de l'entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture, les importations de maïs à balais pourront ainsi être facilitées dans une certaine mesure, si des concessions peuvent être accordées sans danger.

———:-o-:———

RHUMATISME?

Prenez les "Contre-Douleur"
En vente seulement à la
PHARMACIE DU
DR J.-E.-A. COLLETTE
114 rue S.-Antoine

REPARATIONS DES MACHINES AGRICOLES

La station expérimentale fédérale de Swift Current a fait une longue étude de la question des frais de conduite des machines de ferme et elle a constaté, entre autres choses, qu'il y a profit à réparer soigneusement les machines tous les hivers et tous les printemps et à remplacer les parties usées ou douteuses; ces précautions rapportent beaucoup, en prévenant de gros ses réparations coûteuses.

Les machines de culture reçoivent généralement moins de soin et plus de chocs que toutes les autres catégories de machines de ferme.

La valeur d'une machine se mesure par le nombre d'acres qu'elle peut couvrir, la qualité de son travail et le fait qu'elle exige peu de réparations entraînant des délais coûteux. Les délais causés par un arrêt de fonctionnement des machines pendant la saison des travaux du printemps et de l'été coûtent toujours cher. On peut facilement les prévenir cependant; il suffit que le cultivateur vérifie soigneusement toutes les parties exposées à l'usure avant de se servir de la machine.

Examinez donc chaque machine soigneusement pour voir s'il n'y a pas de boulons usés ou qui ont du jeu; remplacez les rondelles cassées; resserrez toutes les parties branlantes. Les coussinets des roues, des disques et toutes les parties qui fonctionnent devraient être ajustées. Enlevez avec de l'huile de charbon la vieille graisse, l'huile, les saletés et les particules d'acier de toutes les parties travaillantes et remplacez-les par une quantité abondante de matière lubrifiante fraîche.

Aiguisez bien, avant que le printemps arrive, les socs de charrues, les bêches des bineuses, les lames des disques et tous les bords coupants; aiguisez également toutes les parties de rechange. Vérifiez l'alignement des bras de soutien, des âges, des seps, des points d'attelage et des versoirs. Les dents des herses et les lames des bineuses ont généralement besoin d'être redressées après chaque saison de travail.

Faites une liste de toutes les parties dont vous avez besoin, procurez-vous-les pendant l'hiver et remplacez les parties usées avant que les travaux du printemps ne commencent.

Les essais conduits à la station de Swift Current ont fait voir que les instruments tenus en bon état de réparation ne donnent jamais d'ennuis, tandis que les machines négligemment examinées causent fréquemment des pertes de temps et augmentent toujours les frais de conduite. Les bords bien aiguisés et coupants, le bon alignement de toutes les parties, réduisent sensiblement la traction, le coût et les frais de fonctionnement des machines de culture.

———:-o-:———

FARNHAM

—M. Henri Blaquière a été nommé gérant de la succursale locale de la Compagnie P.T. Legaré pour remplacer M. Auguste Boucher qui est rendu à Louiseville afin d'y ouvrir une succursale pour la même Compagnie. Avant le départ de M. Boucher, ses amis lui firent une veillée d'adieu. Il y eut discours goûter et présentation d'une bourse au héros de la fête.

—On annonce pour le 5 février prochain, une soirée de folklore canadien sous les auspices de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Cette soirée sera donnée par M. Ovila Legaré et sa troupe, de Montréal.

Ne pouvait remuer ni bras ni jambes

Souffrit de rhumatisme 10 ans

Cette femme dut croire renaître à la vie lorsqu'après dix années d'inactivité, elle put enfin recommencer à se servir de ses bras et de ses jambes. Elle écrit:

"Depuis 1920, je souffrais de rhumatisme et devais garder le lit parce que je ne pouvais remuer ni mes bras ni mes jambes. On devait me nourrir comme un enfant et chacun croyait que j'allais rester invalide jusqu'à la fin de mes jours. Je ne désespérais toutefois pas et essayais une foule de choses différentes. C'est Kruschen qui me sauva éventuellement et, aujourd'hui, je considère que je lui dois la vie. Mon état s'est considérablement amélioré et mes membres deviennent graduellement de plus en plus souples. Déjà, je puis manger et m'habiller sans assistance — ce que je ne pouvais faire depuis dix ans".— M.H.

Deux des ingrédients des Sels Kruschen sont les dissolvants de l'acide urique les plus efficaces que connaisse la science médicale. Ils émoussent rapidement les arêtes tranchantes des cristaux douloureux et les transforment en une solution inoffensive. D'autres ingrédients de ces Sels ont un effet stimulant sur les reins et favorisent l'expulsion, par le canal naturel, des aiguilles urétiques dissoutes.

———:-o-:———

Noël sans Noël

(suite de la 2e page)

—Montrez?....

D'une main qui se précipite, le peintre défait les boucles du carton, tire les esquisses, et les tend à M. le maire.

Oh! ce n'est pas long!

En trois coups de cuiller à pot M. le maire les a vus, tous rejetés, tous....

—Ce n'est pas ça du tout!.. Vous n'avez pas compris le premier mot de ce que je veux.

—J'ai compris.... une distribution de jouets en l'honneur de Noël?

M. le maire ricane:

—En l'honneur de Noël!.... Vous avez des phrases, nous sommes une mairie.... et une mairie laique.... Nous voulons donc un Noël laique..... aussi laique que possible!

—C'est-à-dire....?

—C'est-à-dire un Noël sans tout ça!

* * *

Avec ses clés, le maire tape dans le carton.... Il indique la crèche, le boeuf, l'âne, la Vierge....

—Et surtout, pas ça!....

—Ca, c'est le petit Enfant Jésus.

En le regardant le maire a un rictus qui lui bride les tempes; et ses clés ont tellement tapé sur le carton que le dessin en est comme brouillé.

L'artiste alors se rebelle:

—Si vous tenez à faire une distribution de jouets précisément le jour de Noël, il faut pourtant bien quelque chose qui rappelle la fête de Noël!....

Le malheureux!.... Qu'est-ce qu'il a dit....? Le maire s'insurge!....

—Il faut, au contraire, Monsieur, quelque chose qui fasse totalement oublier la fête de Noël, et votre Enfant Jésus, et toutes vos histoires à dormir debout!....

* * *

En tout cas, ces histoires-là n'endorment pas M. le maire, car, plus il en parle, plus il est rouge et furieux.... Il va,.... il vient dans son bureau, en faisant sonner ses clés qu'il a remises dans sa poche.

—Vous avez manqué le coche, Monsieur!.... tout à fait manqué.

L'artiste essaye encore d'arranger la situation.

—Comment, vous, Monsieur le maire, voyez-vous la chose?

—Mais c'est à vous à me la faire voir!.... Ca, c'est votre métier.... C'est très simple!.... Je veux un Noël sans Noël.

—Le merle blanc!....

—Débrouillez-vous!

—Si je dessinais un petit garçon apportant des jouets..?

—Non!.... Non et non!..... Pas un petit garçon!.... Les enfants croiraient tout de suite que c'est Lui.... Dessinez-moi une petite fille amusante. Comme ça, on ne se trompera pas.... Et qu'elle ait du "chien"!.... Et puis, grouillez-vous!.... Il me faut ça demain matin, à 9 heures.

* * *

Lentement, le jeune homme redescend les marches.

On ferme partout les portes. Et l'écho retentit comme si elles étaient des portes de tombeau.

Sur la place, la nuit s'étend.. la nuit des banlieues ouvrières avec ses cheminées d'usine.... la nuit du travail prosaique et sans amour.... la nuit où passent des figures de souffrance et de haine....

Et voici que, des bâtiments scolaires, sortent des centaines de petits garçons et de petites filles. Il y a des visages pénibles sous la casquette.... Il y en a d'autres qui sont doux et enfantins.

Si le Christ passait, presque tous, comme jadis, accourraient vers lui.

C'est pourquoi il ne faut pas qu'Il passe. Ces petits le reconnaîtraient.

Mais, au fait, il y a peut-être quelque part, une église dans ce bled....?

Le jeune homme regarde...? s'informe....?

Non, il n'y a pas d'église.... aucune église. Et ces enfants ne chanteront pas lundi soir:

Venez, divin Messie,
Sauver nos jours infortunés....

* * *

L'artiste s'en va alors, triste, le long du morne faubourg.

Simple chrétien, il est triste de toute cette haine, qu'il ne savait pas si intense.

On ne déteste pas ainsi, ni Mahomet, si Bouddha, ni aucun fondateur de religion.

....Faut-il qu'il soit grand, ce fils d'ouvrier, pour qu'on lui interdise farouchement, à deux mille ans de distance, de seulement se montrer à des enfants d'ouvriers!....

* * *

Et, en finissant de me raconter cette véridique histoire, mon jeune ami concluait:

—La haine de cet homme ? Figurez-vous qu'elle m'a fait du bien!....

Pierre L'ERMITE

Le Rhumatisme

est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.

50c la boîte chez tous les pharmaciens.



LA GRIPPE, LA TOUX,
LES
GROS RHUMES
EXIGENT LE
Sirop ESKIMO
Composé d'écorces et de racines naturelles
Vendu par tous les pharmaciens et marchands
CIE ONGUENT ESKIMO
Mansonville, Québec



Le téléphone doit sonner d'une minute à l'autre . . . papa et maman le savent car Paul appelle de la ville chaque mardi, à 8.30 . . . même le caniche est dans l'attente.

● L'habitude d'appeler les siens chaque semaine n'est pas dispendieuse et fait la joie de votre famille. Notez les tarifs qui se trouvent aux premières pages de l'annuaire. Par téléphone vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 cents.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA
LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE



LA PREMIÈRE MONNAIE VRAIMENT CANADIENNE

L'histoire rapporte que le Canada, en 1817, "était trop pauvre pour se payer le luxe d'une monnaie métallique et le développement du commerce et de l'agriculture se trouvait entravé faute de moyens d'échange."

Ce qu'on employait, c'étaient des monnaies américaines, et aussi anglaises, françaises, espagnoles et portugaises, dont le taux de change était instable et devenait ainsi une source de confusion monétaire. Il n'y avait pas de monnaie canadienne, ni métallique, ni de papier.

Mais en 1817, lorsque fut fondée la Banque de Montréal, ses administrateurs — qui étaient des marchands avertis des besoins de l'économie canadienne — créèrent aussitôt une monnaie de papier (les billets mêmes de la Banque en petites coupures) et, plus tard, des pièces de cuivre. Ces émissions de la Banque de Montréal furent la première monnaie vraiment canadienne.

Depuis lors — et cela fait 117 ans — les billets de la Banque de Montréal ont rempli une fonction utile, cependant que les affaires, d'abord peu importantes, prenaient peu à peu au Canada leurs énormes proportions actuelles. Ces billets ont constitué une monnaie saine, sûre et élastique dont le volume variait automatiquement en plus ou en moins selon les besoins changeants du commerce.

La circulation actuelle des billets de la Banque s'élève à $35,000,000, soit environ un quart de toute la circulation des billets des banques commerciales du Canada.

L'actif de la Banque ($759,000,000) représente de même environ un quart de l'actif total des banques commerciales du Canada. Ces chiffres montrent dans quelle mesure la Banque de Montréal participe à l'activité économique du Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817
SIÈGE SOCIAL - - MONTRÉAL
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT . . . fruit de 117 années de fructueuses opérations

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant

Succursale de St-Ours: C. E. BARETTE, Gérant

NOTES LOCALES

QUERELLE JUDICIAIRE

Un point d'une très grande importance, surtout pour les membres du Barreau, a été décidé tout récemment par l'honorable juge Joseph Archambault, siégeant à Saint-Hyacinthe.

Il s'agissait de la taxation de 4 mémoires de frais dans les causes en expropriation de certains cultivateurs de Ste-Madeleine qui furent plaidées devant la Commission des services publics de Québec et où les intimés Pierre Marc-Aurèle & Al. représentés par Mtre Gaétan Sylvestre, avocat de cette ville, obtinrent gain de cause contre le Ministère de la Voirie.

Le procureur du Ministère de la Voirie prétendait que dans ces causes en expropriation le procureur des intimés n'avait pas droit aux honoraires d'enquête et d'audition d'une cause pour le montant accordé en Cour Supérieure, et que seul l'article 81 du tarif des avocats, article traitant de l'expropriation, devait s'appliquer.

Comme Me Gaétan Sylvestre, procureur des intimés, ne partageait point cette opinion, il s'est adressé à l'honorable juge Archambault pour faire taxer les dits mémoires de frais.

L'hon. juge, se basant sur plusieurs jugements rendus par la Cour d'Appel sur la matière, a maintenu par son jugement les prétentions du procureur des intimés, déclara que le procureurs des intimés avait droit à tous les honoraires d'enquête et d'audition comme dans une cause pour le montant obtenu en Cour Supérieure, et taxa lui-même les mémoires de frais tels que préparés et laissa même entendre que le procureur des intimés aurait eu droit à des honoraires plus élevés que ceux qu'il réclamait.

———:-o-:———

A LA PHILHARMONIQUE

La prochaine soirée de famille de la Société Philharmonique a été fixée à mercredi soir prochain, le 23 janvier.

La troupe de la Philharmonique présentera ce soir là une comédie en un acte de E. Grenet-Dancourt, intitulée: "La Sauterelle". Cette pièce a déjà été jouée à la Philharmonique l'an dernier; c'est à la demande du public qu'elle sera répétée mercredi prochain. Distribution Cécile Bonichon, Mlle Anita Lefebvre, Jules Florigny, M. Jacques Bousquet.

En plus de la pièce, on annonce plusieurs morceaux de chants et d'orchestre par l'orchestre de la Philharmonique et les choeurs mixtes de l'association chorale de Saint-Hyacinthe.

La soirée commencera à 8 hres 30 précises. Les billets sont en vente à la porte.

———:-o-:———

OBTIENT $79.80

La cause Lafrance vs héritiers Mongeau a été portée récemment à l'attention de l'honorable juge Archambault, siégeant à Saint-Hyacinthe.

Il s'agissait dans cette cause de l'accident d'automobiles survenu entre les parties au village Richelieu et au cours duquel, comme on s'en souvient, M. V. J. Mongeau perdit la vie.

Le demandeur réclamait de la succession Mongeau la somme de $165.00 représentant les dommages subis à son automobile au cours du dit accident.

Les défendeurs en défense niaient toute responsabilité et prétendaient en plus que les dommages étaient tout à fait exagérés, puisqu'il s'agissait d'un Ford modèle 1927, n'ayant aucune valeur marchande.

Après enquête et audition des parties l'hon. juge a maintenu les prétentions du demandeur, qui était représenté par Me Gaétan Sylvestre, et accorda à ce dernier la somme de $79.80 avec dépens.

NOUVEL EXECUTIF

Les élections annuelles de la Société Philharmonique de cette ville ont eu lieu mrecredi soir. M. Conrad Morin, président depuis plusieurs années, a donné sa démission comme président pour des raisons personnelles, qui ont été acceptées par les autres directeurs. L'exécutif se composera donc à l'avenir comme suit: président, M. Mandus Bienvenue; vice-président, M. Maxime-A. David; secrétaire, M. J.-A. Blouin; trésorier, M. Jean Bouchard; bibliothécaire, M. Arthur Frenière; directeurs, MM. Albert Jodoin, Ludger Saint-Amant, Adrien Ringuet et Raoul Charbonneau; vérificateurs, MM. Gaston Lemoine et Louis-Philippe Gladu.

———:-o-:———

BRODEUR ACQUITTE

L'accusé dans cette cause avait à répondre à l'accusation portée contre lui par M. Dosithée Bernard, de Saint-Césaire, d'avoir, le 27 septembre 1934, mis volontairement le feu à une cabane à sucre, évaluée à $600. propriété du plaignant, dans un but de haine et de vengeance, et de s'être ainsi rendu coupable de l'acte criimnel d'incendie.

La Couronne a procédé par voie d'enquête préliminaire, et à cette phase des procédures, comme il y avait doute contre l'accusé, ce dernier a été condamné à subir son procès aux assises criminelles.

Le même jour l'accusé, qui était, représenté par Mtre Gaétan Sylvestre, avocat de cette ville, opta pour un procès expéditif devant le magistrat Emile Marin.

Cette cause a été entendue au mérite en date du 14 courant. La poursuite a fait entendre plusieurs témoin pour démontrer que l'accusé était bien l'auteur de l'incendie, mais comme aucune preuve directe n'a été faite contre l'accusé et que même la preuve circonstancielle n'était point des plus fortes, après plaidoirie des avocats des parties le magistrat Emile Marin considérant que la poursuite n'avait pas prouvé suffisamment l'accusation portée contre l'accusé renvoya la plainte et libéra le prévenu.

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Janvier, 10.— Marie-Thérèse-Réjeanne, fille d'Arthur Parent et de Marie-Rose Brodeur. Par. et mar. Philias Beaudry et Fidélia Brodeur.

Janvier, 14.— Joseph-Roger Marc-André, fils d'Aimé Martineau et d'Alice Aubin. Par. et mar. Joseph Côté et Florida Aubin.

Sépultures:

Janvier, 11.— Pierre Roberge, 80 ans et 9 mois, veuf de Philomène Laplante.

Janvier, 17.— Aglaée Jobin 90 ans, veuve de feu Samuel Duclos.

PAROISSE NOTRE-DAME

Sépulture:

Janvier, 14.— Hélène Marois, épouse de feu Pierre Ducharme, 76 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Janvier, 14.— Joseph-Réal-Normand, fils d'Aurélien Beauregard et d'Albina Beauregard. Par. et mar. Raoul Chenette et Aline Beauregard.

Janvier, 16.— Marie-Pauline-France-Henriette fille d'Henri Cadorette et de Françoise Gaudette. Par. et mar. Henri Cadorette et Rosanna Chevalier.

Mariage:

Janvier, 12.— Entre Raoul Arpin, fils d'Eugène Arpin et de feu Anastasie Girouard et Marie Audette dit Monci fille de feu Georges Audette dit Monci et de Salomée Konri.

LES CHEFS DE POLICE

Me Fernand Dufresne, directeur de la police de Montréal, présidera le prochain congrès de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province, qui aura lieu dans la ville de Québec, les 26, 27 et 28 juillet prochain. M. Dufresne, un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est président de l'Association.

———:-o-:———

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Mme T.-D. Bouchard, épouse de l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et président de l'Assemblée législative de Québec, a été célébré lundi matin, 14 janvier, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. M. l'abbé J.-M.-A. Brosseau, ancien curé de Saint-Jérôme, officiait, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et J.-D. Brosseau, O.P., comme diacre et sous-diacre.

———:-o-:———

VERS LA FLORIDE

M. et Mme T.-A. Saint-Germain, M. et Mme Lucien Saint-Germain, M. et Mme Robert Saint-Germain, M. et Mme Benoît Benoît, sont partis lundi, en automobile, pour un voyage de quelque trois mois en Floride, à Miami et autres endroits.

Les chev. de Colomb..

(suite de la 1ère page)

Le Grand Chevalier, M. Paul Lussier dit ensuite quelques mots aux personnes présentes, leur expliqua le but de la visite des Chevaliers et toute l'admiration qu'ils avaient pour le beau travail des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il invita M. le chan. J.B. Nadeau, curé de la cathédrale et aumônier des Chevaliers, à dire ses impressions, ce qu'il fit avec franchise et amitié.

Ce fut alors au tour du Père Noël à adresser la parole, puis l'on distribua à chacune des bonbons et des mouchoirs. On leur servit même un bon verre de vin.

On passa ensuite chez les vieillards, où la même cérémonie se déroula. Les Chevaliers eurent le plaisir d'entendre là M. Bernard, frère de S.E. Mgr A.X. Bernard, ancien évêque de S.-Hyacinthe, qui voulut chanter, malgré ses 82 ans, le chant patriotique "Comme le dit un vieil adage....". Plusieurs bons gigueurs s'exécutèrent, à la réjouissance de toute l'assistance. Les mêmes discours furent à peu près répétés et M. l'abbé G. Vigneau, aumônier de l'Hôtel-Dieu, remercia les Chevaliers de Colomb au nom des pensionnaires de l'institution. Aux vieillards, le Père Noël distribua des pipes, du tabac et des bonbons.

On passa enfin au refuge St-Amable, où la gaîté la plus complète régna tout le temps et pour cause. Le même programme se répéta à peu près, mais on entendit là des artistes de toutes sortes, des orateurs, des danseurs, des musiciens et des imitateurs.

N'hésitons pas à...

(suite de la première page)

années de sa fanfare et les souscripteurs n'auront qu'à se réjouir de leur générosité.

Les chèques devront être faits payables à l'ordre de: L'AIDE A LA PHILHARMONIQUE, et transmis à M. Ernest O. Picard, secrétaire-trésorier du comité de souscription.

L'abbé J.-P. Hackett...

(suite de la 1ère page)

M. l'abbé Hackett laisse trois frères et une soeur: M. Edward Hackett, de Milton; le Dr F.-J. Hackett et M. W. Hackett, de Montréal; Mlle Catherine Hackett, de Milton. Il était le cousin de M. John-T. Hackett, député de Stanstead.

SOIREE DE FAMILLE

Dimanche prochain, le 20, aura lieu dans les salles des Chevaliers une soirée de famille où tous les membres sont invités avec leur épouse et leurs filles. Il y aura partie de cartes, goûter, concert et distribution de prix. Que tous se fassent un devoir d'être présents.

Le comté de Bagot...

(suite de la première page)

liste en fertilisation des sols; Adélard Hamel, inspecteur des beurreries et fromageries; Léo Traversier, instructeur apicole.

Quelques maires et...

(suite de la première page)

—A Acton Vale, M. Henri Lavallée a été réélu maire, MM. Wilfrid Coutu, W. Dubois et Gaston Robert conseillers.

—A Saint-Robert, M. Paul Plante, élu maire par acclamation; MM. Olivier Caplette, N. Cournoyer et Philippe Pelletier élus conseillers.

—A Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, M. Louis Lavimodière a été réélu maire, MM. Wilfrid Hébert, Eucher Chagnon et Magloire Beaudry, réélus conseillers.

—A Saint-Barnabé, M. Charles Langelier réélu maire; MM. Victor Langelier, Wilfrid Gadbois et Dieudonné Phaneuf élus conseillers.

—A Saint-Bernard, M. Vertume Phaneuf réélu maire; MM. Osias Morin, Pierre Perreault et Wilfrid Martin élus conseillers.

—A Saint-Charles, village, M. Octave Chicoine réélu maire; MM. Amédée Désautels et Armand Duvernay réélus conseillers; M. Joseph Gauthier, élu en remplacement de M. Léon Desrochers.

—A Saint-Dominique, village, M. Napoléon Dupont réélu maire; MM. Napoléon Bousquet, Arthur Cabana et Albert Dansereau réélus conseillers.

—A Saint-Dominique, paroisse, M. Henri Ménard a été réélu maire, MM. Domina Chicoine, Eugène Lapalme et Omer Chagnon, réélus conseillers.

—A Saint-Ephrem d'Upton, M. Alp. Fréchette réélu maire; MM. Joseph et Eugène Brunelle réélus conseillers; M. Albert Lemay élu, en remplacement de M. Hormisdas Croteau.

—A Saint-Guillaume d'Upton, M. Oscar Gervais réélu maire, MM. Edouard Beaudet et Jules Mélançon réélus conseillers; M. Thomas Lafleur élu, en remplacement de M. Achille Goulet.

—A Sainte-Hélène-de-Bagot M. Euclide Poitras élu maire, en remplacement de M. Toussaint Forest; MM. Ferdinand Lemay, L.-H. Messier et Joseph Barnabé réélus conseillers.

—A Saint-Hugues, village, le Dr J.-P. Gendron réélu maire; MM. Edmond Lanoix, Alfred Archambault et Théofred Côté, réélus conseillers.

—A Saint-Jean-Baptiste, M. Euclide Meunier réélu maire; MM. Edmour Choquette et Valmore Choquette réélus conseillers, M. Joseph Meunier élu.

—A Saint-Jude, M. Joseph Dupuis réélu maire; MM. Aimé Beauregard, Ernest Saint-Jean et Amédée Lamoureux élus conseillers.

—A Sainte-Madeleine, paroisse, M. Elphège Brodeur réélu maire; MM. Joseph Brodeur, Gédéon Plamondon et Armand Jodoin, conseillers.

—A Sainte-Madeleine, village, M. Osias Hébert réélu maire; MM. Noël Guillemette, Joseph Girard, élus conseillers.

—A Saint-Pie, village, M. Arthur Tétreault réélu maire; MM. Raoul Desparts, Ernest Chicoine et Wilma Chaput réélus conseillers.

—A Saint-Pie, paroisse, M. Albert Brais réélu maire, MM. Augustin Tremblay, Wilfrid Ménard et Noé Dupault, élus conseillers.

Quand un homme...

(suite de la première page)

firmative et tenu le maître de poste responsable en le condamnant à payer $400.00 de dommages au demandeur parce que son employée et préposée avait négligé, oublié et omis de remettre à ce dernier, en temps utile, une lettre très importante par laquelle il était informé de la vente, par le shérif, d'une propriété sur laquelle il avait une hypothèque et que par suite de cette omission, il n'avait pu assister à la vente et voir à la protection de ses intérêts. A la suite du premier jugement du 9 mai 1934, le défendeur avait inscrit la cause en appel devant la Cour du Banc du Roi et la dite cause avait été plaidée devant cette Cour le 4 décembre dernier.

Le point principal en cette cause n'était pas tant le montant en litige que la question de droit elle-même, car dans ce cas-ci, comme d'ailleurs dans la majorité des actions en dommages, le montant exact de la réclamation était assez difficile à évaluer, dans les circonstances.

On voulait savoir s'il y avait en fait et en droit, responsabilité du maître de poste, par suite et comme conséquence de cette omission de son employée, de la remise d'une lettre à son destinataire, en temps utile et nécessaire. Il résulte du jugement de la Cour de première instance, confirmé de la Cour d'Appel, que le défendeur-appelant était, en sa qualité de commettant, responsable de la faute et de la négligence de son employée et préposée, Mme Grandmont, — qui est en même temps sa soeur, — à qui il payait personnellement son salaire, qu'il avait sous son contrôle, et qui s'occupait du service de la livraison des matières postales ainsi que du classement et de la remise des correspondances. Il résulte encore de cet arrêt, ainsi maintenu et confirmé, que, suivant les dispositions de la loi, le dit maître de poste se trouvait chargé de la responsabilité légale résultant des faits de commission ou d'omission de sa dite préposée agissant dans les limites et dans l'exécution des fonctions auxquelles elle était employée.

———:-o-:———

La planète Cérès...

(suite de la première page)

relativement à la température, du 10 janvier au 16:

date	max.	min.
10	38	24
11	36	27
12	27	-2
13	6	-6
14	7	-7
15	10	-12
16	1	-15

La précipitation de neige fut de 4.1 pouces; celle de pluie, 0.50 pouce. Le 10 janvier, il n'y avait à peu près pas de neige dans les champs; le 16, une moyenne de 4 pouces. La nébulosité moyenne fut de 4.1/10, et il y eut 38 heures de soleil. Le 10 janvier, la rivière Yamaska était libre de glaces en face du Séminaire.

Le magistrat Marin...

(suite de la première page)

que le défendeur n'était allé qu'occasionnellement et pour affaires chez l'épouse du demandeur, qui, depuis assez longtemps d'ailleurs, vit séparée de lui, qu'il était allé là pour vendre ses marchandises et produits agricoles, comme il le faisait quand le demandeur vivait avec son épouse, le tout de bonne foi, dans le cours ordinaire de ses affaires, sans aucune mauvaise intention et sans qu'il y eut quoi que ce soit de déplacé dans sa conduite envers l'épouse du demandeur, ce qui a d'ailleurs été admis par cette dernière au cours de l'enquête.

Après avoir entendu les témoins des deux parties, la preuve paraissant contradictoire, le magistrat a pris la cause en délibéré.

Des cours abrégés...

(suite de la première page)

10 hres a.m.— Organisation de la ferme: M. J.-M.-A. St-Denis, agronome spécial, comté de Saint-Hyacinthe.

2 hres p.m.— Apiculture: M. Léo Traversy, inspecteur apicole, comté de Saint-Hyacinthe.

3 hres 30 p.m.— Soins du lait et étude des bactéries: Dr J.-H. Bérard, bactériologiste, Saint-Hyacinthe.

7 hres 30 p.m.— Amendements: M. Lionel Beaudet, agronome spécial, comté de St-Hyacinthe.

Jeudi — 24 janvier

8 hres 30 a.m.— Elevage du porc: M. J.-H. Tessier, agronome spécial, Saint-Hyacinthe.

10 hres a.m.— Elevage du bétail laitier (Démonstration), Dr Rosell, bactériologiste, St-Hyacinthe.

Chez les éleveurs de...

(suite de la première page)

Hyacinthe, profite de l'occasion pour faire part aux éleveurs réunis, d'un programme de lutte contre les parasites des chevaux, et annonce qu'il y aura à cette fin des réunions tenues dans les différents comtés du district pour renseigner les cultivateurs sur les maladies.

M. Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, présente ses meilleurs voeux aux éleveurs les félicite de s'être rendus à la réunion et il espère qu'il aura le plaisir de voir de nombreux représentants du district de St-Hyacinthe à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société, qui aura lieu à l'hôtel Victoria, Québec, vers la fin de février.

Etaient présents: MM. Raoul Dionne, agronome régional, Lorenzo Hamelin, agronome officiel du comté de Saint-Hyacinthe, Raphael Rousseau, agronome officiel de Bagot, Hector Tessier, agronome spécial en élevage, Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, J.-H.-Omer Lemay, président du Club de District, Saint-Hyacinthe, Pierre Péloquin, Roméo Péloquin, Ernest Sylvestre, Lemay, Maurice Sylvestre, Maurice Michon, de Saint-Hyacinthe; on remarquait aussi MM. Albani Nichols, Jean-Roland Nichols de La Présentation, Hectance Charpentier de Clairvaux, Bagot, Lucien Lapalme, Eddy Archambault, Maurice Tétreault et Armand Beauregard, de Saint-Dominique, Géhova Girouard, St-Hyacinthe, Napoléon Sansoucy de Saint-Ours-sur-Richelieu et [illegible] Desmarais de La Présentation.

Nous offrons à nos clients un service complet pour l'exécution rapide de toutes les commandes d'achat ou de vente sur les Bourses de Montréal, New-York et Toronto.

Service prompt, courtois et efficace

Credit Anglo-Français
Limitée
Courtiers et Financiers
7, rue Saint-Denis Tél. 50
Saint-Hyacinthe
René Desjardins, gérant

Votre meilleur ami advenant le besoin

Vous comptez probablement beaucoup d'amis, mais lorsque le besoin se fait véritablement sentir, celui qui, en définitive, compte **le plus**, est le **plus** appréciable, peut rendre **le plus** de services, c'est encore le dépôt maintenu en banque.

Déposez un dollar ou plus

Demandez à notre gérant local de vous montrer cette petite banque à domicile, revêtant la forme d'un livre.

La Banque Provinciale du Canada

Gérant local: Edm. Leblanc, Succursale: St-Hyacinthe, Qué.
Sous-Agences: Ste-Madeleine, St-Pie de Bag

ATTENDEZ!

EMILE LAROCHE

Marchand de coupons et nouveautés pour Dames

14, RUE BOURDAGES - - - SAINT-HYACINTHE

vous invitera prochainement à sa première vente de l'année, et il vous promet des prix qui feront sensation

Avant d'acheter ailleurs, attendez de voir ses prix car ils seront tellement bas qu'ils vous feront faire de grosses économies.

Vous connaissez notre magasin et vous savez que nous n'avons jamais trompé personne. Nous donnons ce que nous offrons et nos quantités sont suffisantes pour satisfaire tout le monde.

Attendez! vous recevrez une de nos circulaires prochainement